N° 6213. — XXIme Année. 5c. Le Numéro 5c Dimanche 3 Mars 1901

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois. . . . » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché n° 1.
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue JeanRichard 13, au Locle.

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires seront adressés à la Rédaction.

Du 1er Octobre 1900 — **Départs pr — GARE CHAUX-DE-FONDS**

	m	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	3^{52}	6 40	7 48	8^{50}	10 02	11 48	12 20	1 35	2^{35}	3 40	4 40	5 40	7 05	8 06	10 07	11^{25}
Morteau	..	...	7 48	..	10 02	...	...	...	2^{35}	...	...	5 40	...	8 06	...	...
Besançon	..	...	7 48	..	10 02	...	...	...	...	...	...	5 40	...	...	...	...
Locle-Brenets	..	...	8 25	..	10 30	12 15	d1 49	2 12	..	4 15	d5^{10}	6 27	...	8 35	10 35	...
Les Ponts	..	7 50	...	..	10 30	...	2 32	d) Dimanche	..	...	...	...	7 06	...	10 05	...
Neuchâtel	..	6 44	8 46	..	10 04	12 48	2 33		..	4 09	6 24	8 16	...	...	...	...
Genève	..	6 44	8 46	..	10 04	12 48	2 33		..	...	6 24	8 16	...	...	...	...
Bienne	..	6 05	9 —	..	10 05	1 —	3 —		..	4 12	6 55	8 30	...	...	10 10	...
Berne	..	6 05	9 —	..	10 05	1 —	3 —		..	4 12	6 55	8 30	...	...	...	...
Bâle	..	6 05	9 —	..	10 05	1 —	...		..	4 12	...	...	...	...	...	...
Saignelég.	..	8 05	...	..	...	1 40	...		..	6 22	...	...	...	...	10 15	...

Arrivées de — *Du 1er Octobr 1900*

	m	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	5^{45}	6 39	7 48	8 42	9 58	11 25	12^{12}	1 35	2 28	3^{25}	4 02	6 17	6 52	8 06	9 40	12 12
Morteau	..	...	...	...	9 58	...	...	...	2 28	..	...	6 17	...	8 06	...	12 12
Besançon	..	...	...	...	9 58	...	...	...	2 28	..	...	...	...	8 06	...	12 12
Locle-Brenets	..	...	...	7 50	9 20	...	12-	d1^{00}	1 58	..	3 35	5 15	d6^{20}	7 20	...	10 15
Les Ponts	..	7 30	...	...	10 —	...	...	d) Dimanche	1 30	..	5 30	9 50		...		...
Neuchâtel	..	7 43	9 51	...	12 08	...	...		1 28	..	3 34	5 35		7 56		9 57
Genève	..	...	9 51	...	12 08	...	...		...	..	3 34	5 35		...		9 57
Bienne	..	7 45	8 43	...	11 45	12 37	...		3 38	..	5 32	6 55		9 55		11 22
Berne	..	...	8 43	...	11 45	12 37	...		3 38	..	5 32	6 55		9 55		11 22
Bâle	..	...	...	...	11 45	...	...		3 38	..	...	6 55		9 55		...
Saignelég.	..	7 35	...	...	...	12 10	...		...	..	...	5 36		9 56		...

L'IMPARTIAL de ce jour parait en 12 pages. Le supplément contient le grand feuilleton LA LECTURE DES FAMILLES.

Tirage: 8300 exemplaires

Pharmacie d'office. — Dimanche 3 Mars 1901. — Pharmacie **Leyvraz**, Place de l'Ouest; *ouverte jusqu'à 9 ½ heures du soir.*

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi précis.

— SAMEDI 2 MARS 1901 —

La Chaux-de-Fonds

Groupes d'épargne

La Moutonnière. — Assemblée extraordinaire.

— DIMANCHE 3 MARS 1901 —

Théâtre

Rideau: 2 heures. — *Guillaume Tell*, grand opéra en 4 actes.
Rideau: 8 ½ heures. — *Manon*, opéra en 6 actes. (Voir aux annonces.)

Concerts

Restaurant des Armes-Réunies. — A 2 heures et demie et 8 heures. (Voir aux annonces.)
Bel-Air. — A 2 heures et demie. (V. aux annonces.)
Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs.
Brasserie du Square. — Tous les soir.
Brasserie du Globe. — Tous les soirs.

Soirées, divertissements, etc. (V. aux annonces)

Groupe d'épargne

La Fleur de Lys. — Paiement des cotisations de 1 à 2 h. au local.

Réunions diverses

Ordre indépendant des Bons-Templiers. — Loge juvenile: « Prévoyance N° 4 ». — Réunion au Cercle abstinent (Progrès 67), à 1 h. après-midi.
Ecole comp. de guillochis. — Réunion à 9 h. m.
La Violette. — Réunion à 9 ½ h. du matin.
Mission évangélique. — Réunion à 2 ½ et à 8 h.
Société de tempérance. — Réunion publique à 8 h.
Armée du Salut. — Réunion publique à 8 h.
Bibliotheque du Cercle ouvrier. — Distribution des livres de 10 heures à midi.
Société théâtrale et musicale La Sphaera. — Perception des cotisations à 7 heures et demie du soir au local (Café du Glacier).

Clubs

Club des Frisés. — Réunion à 1 h. soir.
Club de la Feuille de Trèfle. — Réunion à 1 ½ h.
Club des Grabons. — Réunion à 8 h. s.
Club des « Cosandier ». — Réunion les dimanches de mauvais temps à 2 heures précises, au cercle.
Photo-Club. — Réunion à 9 heures précises du matin au local (Café des Alpes).
Club D. J. G. — Assemblée à 1 heure et demie précise au local. Amendable.
Club du Cazin. — Tous les dimanches, de 11 heures à midi, réunion des joueurs à la Brasserie du Globe (Serre 45).
Club du Potèt. — Réunion quotidienne à 9 ½ h.
Le Trio rigolo. — Repos. Jeux en section. (X. X.)

— LUNDI 4 MARS 1901 —

Groupes d'épargne

La Grappe. — Perceptions de la cotisations de la 3me série, à 9 heures, au local.
Groupe d'épargne l'Epi. — Paiement des cotisations des 11me, 12me, 13me, 14me et 15me séries, lundi soir, de 8 h. et demie à 9 heures et demie, au local.

FÊTE DU 1er MARS

Comme les années précédentes, la fête du 1er Mars a été célébrée avec entrain. Toutefois, peu de drapeaux étaient arborés, et hier, le cortège comptait à peine 300 personnes. Mais les rues étaient noires de monde et le Temple bondé.

Cérémonie au Temple

Après un morceau des *Armes-Réunies*, M. Ed. Tissot, président de fête, prononce le discours d'ouverture.

Discours de M. Ed. Tissot
Conseiller communal

Messieurs et chers concitoyens,

Cette année, comme les autres années, nous n'avons pas voulu faillir à l'excellente tradition qui nous réunit dans cette enceinte pour célébrer l'anniversaire de notre émancipation et de notre réunion définitive à la Confédération suisse, pour commémorer cette date inoubliable du 1er Mars, auréole de la République dont la lumière pure a tracé le chemin du progrès et de la liberté.

La fête que nous célébrons aujourd'hui n'est pas une fête de parti, elle est la fête populaire par excellence, elle est aujourd'hui une de ces solennités nationales dans lesquelles chacun vient retremper son patriotisme, se grouper autour de l'idéal républicain, où chacun cherche dans une mesure de plus en plus grande à faciliter l'union des citoyens, à effacer tout ce qui les divise, tout ce qui les sépare.

La fête du 1er Mars ne constitue pas seulement l'anniversaire d'une date glorieuse, la célébration d'un fait historique important, c'est aussi le jour consacré à la République, le jour qui est devenu dans notre vie cantonale comme une étape, un instant d'arrêt pendant lequel nous jetons un coup d'œil sur le passé pour juger des efforts accomplis, nous envisageons l'avenir pour aviser aux progrès à réaliser dans tous les domaines de la vie publique.

La fête du 1er Mars a encore un dernier but, un but tout filial et respectueux celui-là, c'est de rendre hommage aux républicains de 1831, de 1848 et de 1856 c'est de rendre un juste tribut à ces hommes vaillants et courageux qui par leur dévouement, leur patriotisme, leur abnégation ont fait triompher les droits du peuple, l'ont rendu maître de ses destinées.

Oui, Patriotes de 1848, le Peuple neuchâtelois et la génération actuelle qui recueillit les fruits de votre initiative, vous renouvellent le témoignage de leur reconnaissance.

C'est d'abord vers ceux qui ne sont plus, vers ceux qui dans leur tombe reposent en paix que notre pensée s'envole.

L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement cruelle pour les fondateurs de la République, la mort impitoyable a fauché sans merci dans leurs rangs de plus en plus clairsemés.

C'est d'abord Ami Girard, cette figure devenue historique et qui avec Piaget et Courvoisier, incarne la révolution.

Ce sont: Octave Devaux, Samuel Kaiser, Louis Elzinger, Louir Droz-dit-Busset, Ami Richardet, Jean Ruchti, Lucien Landry, David François-Jacques, qui ont fait partie de la colonne descendant sur Neuchâtel pour la prise du Château.

Ce sont Louis Richard-Mauley, Jules-François Chapuis, Alfred Jeanneret, qui ont protégé la localité contre toute agression de la part de nos voisins royalistes.

C'est François-Victor Burgat qui a illustré sa mémoire en léguant la plus grosse part de sa fortune à une des œuvres de bienfaisance de la Chaux-de-Fonds.

C'est Zélim Amez-Droz, qui a contribué au désarmement des Eplatures.

C'est Frédéric-Henri Gagnière, l'un de ceux qui ont fixé le drapeau fédéral à une des fenêtres de l'hôtel de la Fleur de Lys.

C'est Jules Reymond qui a participé à la prise de l'Hôtel de Ville du Locle et qui, il y a juste une année en ce jour de 1er Mars, est tombé pour ainsi dire en plein triomphe dans les rangs du cortège qui allait se rendre ici dans cette enceinte.

C'est à tous ceux-là que nous disons: soyez bénis, vous qui n'êtes plus parmi nous; que l'hommage de cette salle recueillie aille bercer votre sommeil éternel et faire tressaillir vos âmes de patriotes.

Et vous tous qui restez, patriotes de 1831, de 1848 et de 1856! Vous tous que nous avons encore le bonheur de posséder au milieu de nous, le peuple neuchâtelois en ce jour vous remercie et vous acclame. Puissiez-vous pendant de nombreuses années encore prendre part à ces belles cérémonies du Temple, puissions-nous pendant longtemps encore voir vos figures vénérables figurer à la tête de nos cortèges. C'est le souhait que nous vous adressons, et que vous adressent les nouvelles générations à qui vous servez d'exemple.

C'est dans ces sentiments, Messieurs et chers concitoyens, que je bois au 1er Mars 1848, que je bois à sa célébration, que je bois à cette fête populaire et démocratique par excellence.

Au 1er Mars, jour consacré à la République et aux fondateurs de nos libertés.

Qu'il vive!

Messieurs et chers concitoyens,

Il me reste encore avant de descendre de la tribune deux devoirs à accomplir, devoirs que je remplis avec une réelle satisfaction.

En premier lieu, je souhaite la bienvenue, en votre nom, au nom de La Chaux-de-Fonds tout entière, à nos hôtes de ce jour, à M. le Dr Pettavel, conseiller d'Etat, qui a bien voulu honorer cette assemblée de sa présence, qui a tenu à faire meilleure connaissance en ce jour avec notre population chaux-de-fonnière avec laquelle il se trouvera tout de suite à l'aise et qui lui deviendra bientôt sympathique, à M. Henri Morel, qu'il n'est nul besoin de vous présenter: les nombreuses sympathies qu'il a laissées à La Chaux-de-Fonds sont restées et demeurent toujours aussi vivaces qu'au premier jour, à MM. Rozat, député, Ziegler, Debrot, délégués du Locle, notre chère voisine à laquelle tant de liens nous attachent, à laquelle nous adressons au nom de La Chaux-de-Fonds un salut de franche sympathie et de bonne confraternité, à nos autorités administratives et judiciaires que nous voyons avec plaisir figurer au milieu de nous.

En deuxième lieu, Messieurs, je ne veux pas laisser s'écouler cette cérémonie sans remercier nos Sociétés de musique et de chant, qui, avec un dévouement ne se lassant jamais nous prêtent leur appui bienveillant et désintéressé, viennent rehausser par leurs productions artistiques l'éclat de cette cérémonie nationale.

Ceci dit, je déclare ouverte la cérémonie destinée à célébrer le 53me anniversaire de notre République.

Après un magnifique chœur de l'*Union chorale*, « Morat » par Monestier, M. le Dr Pettavel, conseiller d'Etat, monte à la tribune et prononce le discours suivant:

Discours de M. le Dr Pettavel
Conseiller d'État

Mesdames et Messieurs,
Chers concitoyens,

Le comité de la section patriotique de la Chaux-de-Fonds, chargé d'organiser la fête anniversaire de la fondation de la République neuchâteloise, m'a convié à célébrer avec vous la date à jamais mémorable de notre émancipation politique, je m'empresse de lui en témoigner toute ma reconnaissance.

Enfant du Vignoble, mais profondément attaché à vos montagnes, dans lesquelles je viens de passer de longues et belles années, il m'est tout particulièrement doux de venir revivre avec vous par le souvenir et pendant quelques instants l'époque glorieuse de la Révolution de 1848.

Je suis fier aussi de l'honneur qui m'incombe d'apporter aux habitants de la grande cité montagnarde les salutations patriotiques du gouvernement et de personnifier en quelque sorte les sentiments d'union, d'amour et de concorde qui ne cesseront jamais de régner entre tous les enfants de la grande famille neuchâteloise.

Les fêtes inoubliables du cinquantenaire de la République auxquelles prit part la nation tout entière sont encore trop récentes, leur souvenir est encore gravé trop profondément dans nos cœurs à tous, jeunes et vieux, pour qu'il soit utile de vous refaire l'histoire de cette grande et belle période de la Révolution et de vous en redire tous les enseignements; reconnaissance envers les fondateurs de nos libertés, devoir sacré de remettre intact à nos enfants l'héritage que nous ont légué nos pères.

Ces sentiments d'amour pour notre chère patrie et de reconnaissance envers les patriotes de 1848 ont été admirablement exprimés par le poète Henri Warnery dans les beaux vers de l'hymne neuchâtelois, qui passera à la postérité et que je ne puis résister au plaisir de vous lire, quoique vous les connaissiez tous.

Nous sommes les enfants heureux
De la meilleure des patries;
Nous aimons ses coteaux ombreux,
Son doux lac, ses combes fleuries,
Et la paisible majesté
De ses grandes joux séculaires,
Et le soleil qui les éclaire,
Le soleil de la Liberté.

Là-haut sur l'Alpe aux blancs sommets,
Aux jours anciens de notre histoire,
Nos aïeux déjà l'acclamaient
Quand il s'est levé dans sa gloire.

Vers d'autres destins emportés,
Poursuivant le rêve d'amour,
Leurs yeux au loin cherchaient encore
Le soleil de la Liberté.

Mais voici qu'au son des tambours
Descend la jeune République;
Neuchâtel sur ses vieilles tours
Fait flotter la croix helvétique.

Béni soit Dieu dans sa bonté,
Et les hommes au fier courage
Qui préparèrent sous l'outrage
Le soleil de la Liberté.

Ils furent les bons travailleurs
Qui pour les autres ensemencent:
Nous aussi, dans des jours meilleurs
Répandons le grain d'espérance,
Afin qu'au souffle des étés
La moisson du peuple grandisse,
Moisson d'amour et de justice
Au soleil de la liberté.

Un demi-siècle s'est écoulé depuis que cette jeune République, partie d'ici même, descendit de nos montagnes au son des tambours; les patriotes de 1848 pour la plupart ne sont plus, mais leur œuvre nous reste, et semblable à un arbre vigoureux planté dans un sol fertile, elle a prospéré, grandi, porté chaque année de nouveaux fruits et abrite maintenant sous ses bienfaisants ombrages de nouvelles générations animées du plus fervent amour pour les institutions républicaines.

Jetez un rapide coup d'œil sur le chemin parcouru, comparez notre édifice législatif actuel reposant tout entier sur les principes d'égalité, de fraternité et de solidarité avec le mince bagage que nous a laissé l'ancien régime et vous serez remplis de reconnaissance envers ceux auxquels nous avons confié nos destinées.

Il y a 53 ans, Neuchâtel, le Benjamin de la famille suisse, avait tout à créer; aujourd'hui, sa législation l'a placé à l'avant-garde des cantons suisses.

Il n'entre pas dans mon intention de vous faire l'énumération de nos lois, je me bornerai à signaler à votre attention quelques-unes d'entre elles, parmi les plus récentes, marquées précisément au coin de cet esprit de solidarité et de fraternité dont je vous ai parlé, et qui nous donnent bien le droit de nous poser en sentinelle avancée de l'armée progressiste.

En mai 1898, soit à la fin de la précédente législature, le Grand Conseil adoptait à l'unanimité de ses membres la loi que vous connaissez tous, instituant une Caisse cantonale d'assurance populaire en cas de décès et en cas de vieillesse, et quelques mois plus tard, à l'unanimité encore, l'autorité cantonale garantissait à la nouvelle institution une dotation annuelle de fr. 100,000. Généreusement et tacitement, en ne faisant pas usage du droit de referendum, les citoyens neuchâtelois consentaient à une augmentation de 10 centimes par mille francs du taux de l'impôt sur la fortune.

C'est qu'il s'agissait d'encourager la prévoyance et l'épargne parmi les travailleurs, d'accomplir un acte d'intelligente solidarité entre les deux instruments de toute prospérité nationale et qui s'appellent le capital et le travail. Grand Conseil et corps électoral ne pouvaient avoir un instant d'hésitation, ils se montrèrent à la hauteur de leur mission.

Deux ans se sont à peine écoulés depuis lors et nombreux sont déjà ceux de nos concitoyens qui ont bénéficié de cette œuvre de prévoyance.

En 1899, pendant huit mois d'exercice, la Caisse d'assurance payait fr. 60,000 et en 1900 fr. 125,000, aux héritiers des sociétaires défunts.

La réserve technique, c'est-à-dire le capital de garantie des assurés actuels, ascende aujourd'hui à la somme respectable de 850,000 francs et le Fonds de réserve a atteint le chiffre encourageant de fr. 122,000.

Cette situation réjouissante d'une institution qui compte près de 9000 membres, nous démontre à l'évidence que la Caisse cantonale d'assurance est doublement populaire; populaire parce qu'elle s'adresse à tous, populaire parce qu'elle est bien accueillie par tous.

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que le jour n'est pas loin où, se basant sur le texte même de la loi, il sera possible de réduire sans danger et d'une façon notable les primes à payer par les assurés. (*Bravos*).

(Voir suite en 2me feuille.)

CRÉMERIE MODERNE LAITERIE
2, Place du Marché, 2 FROMAGERIE Maison Droguerie Stierlin
1 FR. LE LITRE DE CRÈME DOUBLE A FOUETTER LE LITRE 1 FR
TÉLÉPHONE Fraiche tous les jours et excellente TÉLÉPHONE
12463-64 Se recommande, Ed Schmidiger-BOSS.

Variété

Le paradis des chats

Une tante m'a légué un chat d'Angora qui est bien la bête la plus stupide que je connaisse. Voici ce que mon chat m'a conté, un soir d'hiver, devant les cendres chaudes.

I

J'avais alors deux ans, et j'étais bien le chat le plus gras et le plus naïf qu'on pût voir. A cet âge tendre, je montrais encore toute la présomption d'un animal qui dédaigne les douceurs du foyer. Et pourtant que de remerciements je devais à la Providence pour m'avoir placé chez votre tante ! La brave femme m'adorait. J'avais, au fond d'une armoire, une véritable chambre à coucher, coussin de plume et triple couverture. La nourriture valait le coucher ; jamais de pain, jamais de soupe, rien que de la viande, de la bonne viande saignante.

Eh bien ! au milieu de ces douceurs, je n'avais qu'un désir, qu'un rêve, me glisser par la fenêtre entr'ouverte et me sauver sur les toits. Les caresses me semblaient fades, la mollesse de mon lit me donnait des nausées, j'étais gras à m'en écœurer moi-même. Et je m'ennuyais tout le long de la journée à être heureux.

Il faut vous dire qu'en allongeant le cou j'avais vu de la fenêtre le toit d'en face. Quatre chats, ce jour-là, s'y battaient, le poil hérissé, la queue haute, se roulant sur les ardoises bleues, au grand soleil, avec des jurements de joie. Jamais je n'avais contemplé un spectacle si extraordinaire. Dès lors, mes croyances furent fixées. Le véritable bonheur était sur ce toit, derrière cette fenêtre qu'on fermait si soigneusement. Je me donnais pour preuve qu'on fermait ainsi les portes des armoires, derrière lesquelles on cachait la viande.

J'arrêtai le projet de m'enfuir. Il devait y avoir dans la vie autre chose que de la chair saignante. C'était là l'inconnu, l'idéal. Un jour, on oublia de pousser la fenêtre de la cuisine. Je sautai sur un petit toit qui se trouvait au-dessous.

II

Que les toits étaient beaux ! De larges gouttières les bordaient, exhalant des senteurs délicieuses. Je suivis voluptueusement ces gouttières, où mes pattes enfonçaient dans une boue fine, qui avait une tiédeur et une douceur infinies. Il me semblait que je marchais sur du velours. Et il faisait une bonne chaleur au soleil, une chaleur qui fondait ma graisse.

Je ne vous cacherai pas que je tremblais de tous mes membres. Il y avait de l'épouvante dans ma joie. Je me souviens surtout d'une terrible émotion qui faillit me faire culbuter sur les pavés. Trois chats qui roulèrent du faîte d'une maison, vinrent à moi en miaulant affreusement. Et comme je défaillais, ils me traitèrent de grosse bête, ils me dirent qu'ils miaulaient pour rire. Je me mis à miauler avec eux. C'était charmant. Les gaillards n'avaient pas ma stupide graisse. Ils se moquaient de moi, lorsque je glissais comme une boule sur les plaques de zinc, chauffées par le grand soleil. Un vieux matou de la bande me prit particulièrement en amitié. Il m'offrit de faire mon éducation, ce que j'acceptai avec reconnaissance.

Ah ! que le mou de votre tante était loin ! Je bus aux gouttières, et jamais lait sucré ne m'avait semblé si doux. Tout me parut bon et beau. Une chatte passa, une ravissante chatte, dont la vue m'emplit d'une émotion inconnue. Mes rêves seuls m'avaient jusque-là montré ces créatures exquises dont l'échine a d'adorables souplesses. Nous nous précipitâmes à la rencontre de la nouvelle venue, mes trois compagnons et moi. Je devançai les autres, j'allais faire mon compliment à la ravissante chatte, lorsqu'un de mes camarades me mordit cruellement au cou. Je poussai un cri de douleur.

— Bah ! me dit le vieux matou en m'entraînant, vous en verrez bien d'autres.

III

Au bout d'une heure de promenade, je me sentis un appétit féroce.

— Qu'est-ce qu'on mange sur les toits ? demandai-je à mon ami le matou.

— Ce qu'on trouve, me répondit-il doctement.

Cette réponse m'embarrassa, car j'avais beau chercher, je ne trouvais rien. J'aperçus enfin, dans une mansarde, une jeune ouvrière qui préparait son déjeuner. Sur la table, au-dessous de la fenêtre, s'étalait une belle côtelette, d'un rouge appétissant.

— Voilà mon affaire, pensai-je en toute naïveté.

Et je sautai sur la table, où je pris la côtelette. Mais l'ouvrière, m'ayant aperçu, m'asséna sur l'échine un terrible coup de balai. Je lâchai la viande, je m'enfuis en jetant un juron effroyable.

— Vous sortez donc de votre village ? me dit le matou. La viande qui est sur les tables est faite pour être désirée de loin. C'est dans les gouttières qu'il faut chercher.

Jamais je ne pus comprendre que la viande des cuisines n'appartînt pas aux chats. Mon ventre commençait à se fâcher sérieusement. Le matou acheva de me désespérer en me disant qu'il me fallait attendre la nuit. Alors nous descendrions dans la rue, nous fouillerions les tas d'ordures. Attendre la nuit ! Il disait cela tranquillement, en philosophe endurci. Moi, je me sentais défaillir, à la seule pensée de ce jeûne prolongé.

IV

La nuit vint lentement, une nuit de brouillard qui me glaça. La pluie tomba bientôt, mince, pénétrante, fouettée par des souffles brusques de vent. Nous descendîmes par la baie vitrée d'un escalier. Que la rue me parut laide ! Ce n'était plus cette bonne chaleur, ce large soleil, ces toits blancs de lumière où l'on se vautrait si délicieusement. Mes pattes glissaient sur le pavé gras. Je me souvins avec amertume de ma triple couverture et de mon coussin de plume.

A peine étions-nous dans la rue que mon ami le matou se mit à trembler. Il se fit petit, petit, il fila sournoisement le long des maisons en me disant de le suivre au plus vite. Dès qu'il rencontra une porte cochère, il s'y réfugia à la hâte, en laissant échapper un ronronnement de satisfaction. Comme je l'interrogeais sur sa fuite :

— Avez-vous vu cet homme qui avait une hotte et un crochet ? me demanda-t-il.

— Oui.

— Eh bien ! s'ils nous avait aperçus, il nous aurait assommés et mangés à la broche !

— Mangés à la broche ! m'écriai-je. Mais la rue n'est donc pas à nous ? On ne mange pas, et l'on est mangé !

V

Cependant, on avait vidé les ordures devant les portes. Je fouillai les tas avec désespoir. Je rencontrai deux ou trois os maigres qui avaient traîné dans les cendres. C'est alors que je compris combien le mou frais est succulent. Mon ami le matou grattait les ordures en artiste. Il me fit courir jusqu'au matin, visitant chaque pavé, ne se pressant point. Pendant près de dix heures je reçus la pluie, je grelottai de tous mes membres. Maudite rue, maudite liberté, et comme je regrettais ma prison !

Au jour, le matou, voyant que je chancelais :

— Vous en avez assez ? me demanda-t-il d'un air étrange.

— Oh ! oui, répondis-je.

— Vous voulez rentrer chez vous ?

— Certes, mais comment retrouver la maison ?

— Venez. Ce matin, en vous voyant sortir, j'ai compris qu'un chat gras comme vous n'était pas fait pour les joies âpres de la liberté. Je connais votre demeure, je vais vous mettre à votre porte.

Il disait cela simplement, ce digne matou. Lorsque nous fûmes arrivés :

— Adieu, me dit-il, sans témoigner la moindre émotion.

— Non, m'écriai-je, nous ne nous quitterons pas ainsi. Vous allez venir avec moi. Nous partagerons le même lit et la même viande. Ma maîtresse est une brave femme....

Il ne me laissa pas achever.

— Taisez-vous, dit-il brusquement, vous êtes un sot. Je mourrais dans vos tiédeurs molles. Les chats libres n'achèteront jamais au prix d'une prison votre mou et votre coussin de plume... Adieu !

Et il remonta sur ses toits. Je vis sa grande silhouette maigre frissonner d'aise aux caresses du soleil levant.

Quand je rentrai, votre tante prit le martinet et m'administra une correction que je reçus avec une joie profonde. Je goûtai largement la volupté d'avoir chaud et d'être battu. Pendant qu'elle me frappait, je songeais avec délices à la viande qu'elle allait me donner ensuite.

VI

Voyez-vous, — a conclu mon chat, en s'allongeant devant la braise, — le véritable bonheur, le paradis, mon cher maître, c'est d'être enfermé et battu dans une pièce où il y a de la viande.

Je parle pour les chats.

Emile Zola.

Faits divers

Foin de Pithecanthrope. — Tous les journaux ont annoncé le départ de l'illustre Hæckel pour les îles de la Sonde, à la recherche de l'ancêtre immédiat de l'homme.

On se souvient du bruit qui a été fait autour de ce voyage : les journaux annonçant que l'ancêtre, l'homme singe, le *pithecanthropus erectus* vivait encore dans les forêts de Java ; les moralistes mesurant la dose de respect à laquelle il aurait droit ; les naturalistes protestant et nous assurant qu'on trouverait peine quelque crâne aplati, sous une alluvion millénaire, si toutefois l'on trouvait quelque chose ; les transformistes rappelant les découvertes du docteur Dubois en 1894, un fémur, et, 15 mètres plus loin, un crâne, éternel objet de disputes. Enfin, Hæckel allait instituer l'expérience décisive.

En effet, Hæckel est parti ; il a écrit, et la *Deutsche Rundschau* publie sa correspondance. Deux points y sont dignes d'attention.

Premièrement, Hæckel n'est pas allé à la recherche du *pithecanthropus erectus*. Il a fallu quatre années de fouilles au docteur Dubois pour en trouver par hasard deux fragments ; il est impossible de recommencer un pareil travail. Hæckel n'est pas allé non plus à Java faire la critique des découvertes de 1894. Il a émis son opinion là-dessus au Congrès de Cambridge en 1898, et il serait plaisant qu'il allât lui-même la contrôler deux ans plus tard.

En second lieu, la découverte du Pithecanthrope n'ajoute rien à la certitude où l'on est qu'il a existé. Les lois les plus fortes de l'anatomie comparée l'obligent à avoir vécu. Ayant cette certitude, on n'a que faire de trouver ses restes. Au contraire, leur exhumation donnerait matière à de nouvelles critiques. Qu'il reste donc invisible : c'est le meilleur moyen de ne pas être méconnu.

Ainsi, M. Hæckel ne le cherche pas du tout. Peut-être le redoute-t-il ? En tout cas, il n'en a que faire.

L'IMPARTIAL est en vente au nouveau domicile de l'Epicerie M. SOMMER,
121, Rue du Doubs 121.

23 FEUILLETON DE *L'IMPARTIAL*

PETITE MARQUISE!

PAR

ARTHUR DOURLIAC

Elle reprit sa place et resta plongée dans une vague rêverie.

Ses idées suivaient maintenant un autre cours. Elle ne songeait plus à Marthe, à son père, mais à elle-même, au vide affreux que lui laisserait son ami, s'il n'était plus là.

Jusqu'alors, son affection pour lui, malgré l'estime respectueuse qu'elle lui accordait plus qu'à tout autre, était nuancée d'une sorte de familiarité protectrice, provenant d'un orgueil inconscient, la plaçant à ses yeux dans une sphère à part.

Cette fierté n'avait rien de commun avec la morgue insolente du parvenu ou la hauteur insupportable de son enfance, mais elle n'en existait pas moins, perçant sous la simplicité charmante de ses manières.

Brusquement, dans cet instant suprême où elle avait cru l'âme du jeune homme prête à s'échapper, une révolution s'était faite en elle et elle avait éprouvé un tel déchirement qu'elle en était demeurée toute troublée.

Et, cherchant à analyser cette impression confuse, son regard restait rivé à cette tâche rouge au front du blessé, et elle songeait à la blessure ancienne, reçue à la même place.... pour elle.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

La nuit s'acheva paisiblement.

Pendant deux jours, Georges fut plongé dans un lourd coma.

Puis la fièvre se déclara, accompagnée de délire.

En proie à une agitation effrayante, le pauvre garçon se débattait, s'épuisait en efforts, luttant contre un ennemi imaginaire, en mêlant Prosper, les Prussiens, ses colères d'enfant, ses haines d'homme. Il appelait son père, Marthe, Lina surtout avec des divagations insensées où revenait sans cesse un mot : « officier, officier ! », qu'il répétait avec une ténacité douloureuse, répondant à une pensée obsédante...

Et Morel, mâchonnant sa moustache, regardait furtivement le beau visage de Mlle de la Hanse qui, doucement, calmait le malade, essuyait la sueur qui baignait son front et lui prodiguait ces soins délicats et tendres dont les femmes ont le secret.

Au fond, en écoutant son nom invoqué ainsi par cette voix mourante, elle se sentait émue, surprise et fière à la fois de la place qu'elle occupait dans la vie de ce grand frère qui la grondait pourtant si souvent, et elle commençait à comprendre la place qu'il occupait dans la sienne.

A chaque visite, le docteur hochait la tête :

— Son existence ne tient qu'à un fil, mademoiselle, et sans vous il serait déjà rompu.

Et les jours passaient...

Un matin, Lucien s'étendait longuement sur les circonstances glorieuses de la blessure de Georges ; Lina l'écoutait attentive, quand elle le vit se lever et faire le salut militaire.

Mme Lavielle introduisait un officier à barbiche blanche ; c'était le colonel.

Après quelques paroles courtoises, il s'approcha du lit du blessé.

Miné par la fièvre, il n'était plus que l'ombre de lui-même ; ses mains amaigries se crispaient sur le drap dans ce geste inconscient que le peuple, au langage imagé, « appelle faire son paquet ».

— J'ai tenu à venir vous remercier moi-même, sergent Bornis, à vous dire que vous avez été porté à l'ordre du jour pour votre conduite, et qu'à ma demande, la croix vous a été accordée.

Le jeune soldat regardait sans voir, écoutait sans entendre, mais en apercevant le ruban rouge, un éclair d'intelligence brilla dans ses yeux, il saisit le glorieux insigne d'une main tremblante et le serra convulsivement en murmurant :

— La croix, officier, Lina !

— Officier, dit le colonel qui avait saisi ce mot, je me porte garant que vous le serez avant peu, si vous voulez rester au régiment, ce que je souhaite de tout mon cœur.

Et en se retirant :

— C'est votre fils, monsieur ? dit-il à François.

— Non, mon colonel, je n'ai pas cet honneur, mais son père est mon meilleur ami, et je lui répéterai fidèlement vos paroles.

— Dites-lui qu'il peut être fier de son fils.

Et il ajouta tristement :

— Ce sera la dernière croix portant la date du siège...

Paris capitulait.

XIV

Comment un vainqueur d'Iéna fêta les vainqueurs de Paris en 1871

Ce fut un jour de deuil quand se répandit par toute la France cette triste nouvelle :

« Malgré sa fière devise, le vaisseau a sombré. Paris a capitulé ! »

Mais hélas ! (l'égoïsme ne perd jamais ses droits) pour beaucoup ce fut aussi un soulagement.

C'était la paix, la fin des maux que l'on endurait depuis six mois, la fin des combats, la fin des angoisses, le retour des prisonniers dans leur patrie.

Et les pauvres pères, les vieilles mères étaient bien un peu excusables d'oublier les provinces perdues pour les enfants retrouvés.

Chez les Prussiens, la joie fut sans bornes, insolente et brutale, car ces Germains, qui s'indignaient d'être traités de barbares lorsqu'ils incendiaient les villages et bombardaient nos monuments, ne savaient pas être généreux dans la victoire.

Pour eux, c'était le triomphe, l'entrée à Paris et le retour à Berlin, avec les drapeaux conquis... et les pendules volées.

Partout, les villes occupées par les vainqueurs, des villes françaises, durent célébrer l'écrasement de la patrie, semblables à ces captives forcées de figurer autour du char de quelque général romain allant au Capitole.

Crépy, comme les cités de la région, subissait la dure occupation prussienne, mais, plus heureuse que d'autres, bien des souffrances lui étaient épargnées grâce à l'intervention d'une femme.

Cette nouvelle sainte Geneviève, qui en imposait au moderne Attila, n'avait pourtant rien de commun avec la bergère de Nanterre : c'était Mlle Prévost !

Comment l'influence protectrice de la vieille fille s'étendait-elle sur ses malheureux concitoyens ?

Peu après le 4 septembre, Prosper Filoy, déserrant le notariat, s'était fait remarquer par ses opinions démagogiques et avait obtenu la place de greffier en remplacement d'un pauvre vieillard accusé de tiédeur et de bonapartisme.

En cette qualité, le jeune drôle accabla de vexations tous ceux qui avaient eu l'heur de lui déplaire et leur fit une aussi large part que possible dans la répartition des charges de la guerre.

Mlle Prévost, qu'il honorait d'une haine particulière, fut dénoncée par lui aux autorités prussiennes comme une vieille rentière très riche mais très avare, et un matin elle vit arriver dans sa petite chambre six grand gaillards aux casques à pointe, porteurs d'un billet de logement à son nom.

En voyant, dans un coin, la signature de Prosper, elle devina bien vite à qui elle devait ce mauvais tour, mais elle ne se laissa pas démonter, et s'adressant à ses hôtes malencontreux en excellent allemand :

— Mes garçons, voilà tout mon domicile ; ce n'est pas large pour un, c'est infiniment trop étroit pour sept.

Et, sans plus tarder, elle se rendit à l'Hôtel de Ville.

Le commandant de la place y était, entouré de son état-major.

— Général, dit-elle en s'avançant hardiment vers lui, s'il vous plaît d'envoyer tous les soldats de la garnison chez une vieille fille comme moi, donnez-moi une caserne pour les loger : ma chambre n'est pas assez vaste.

Très surpris de cette algarade, le commandant se retourna brusquement.

— Eh ! mais, comment, c'est vous, mademoiselle ?

Elle reconnut le prince de Scharzberg, dont la femme, russe de naissance, avait été une de ses élèves.

(*A suivre.*)

N° 6213. — XXIme Année. 5 c. Le Numéro Dimanche 3 Mars 1901.

2me FEUILLE

L'IMPARTIAL

2me FEUILLE

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

FÊTE DU 1er MARS

Discours de M. le Dr Pettavel

(Suite)

Chers concitoyens,

Que désormais l'assurance mutuelle remplace toujours davantage chez nous l'assistance officielle ou privée ; ce but n'est pas difficile à atteindre, vous avez en mains le moyen d'y parvenir ; allez de famille en famille, faites-vous les apôtres de la prévoyance par l'assurance, rappelez à tous que les mauvais jours succèdent aux bons jours, qu'à la jeunesse forte et vigoureuse succède la vieillesse infirme et l'invalidité, que la mort fauche les plus robustes et plonge dans la misère les familles des imprévoyants ; répétez enfin partout que les primes à payer sont minimes en regard des garanties de sécurité. Vous aurez alors bien mérité la reconnaissance de vos concitoyens et fait acte de solidarité sociale.

Puisque nous parlons assurance, permettez-moi d'émettre ici le vœu que le principe de l'assurance maladie et accidents soit repris par les Chambres fédérales sans trop tarder ; ce droit, qui repose sur le droit incontestable et incontesté de tout travailleur à une indemnité en cas de maladie, doit nécessairement prendre corps dans une loi acceptable par la majorité du peuple suisse. Que nos députés aux Chambres, éclairés par les critiques, qui ont été faites au projet, se remettent donc à l'œuvre avec confiance, la semence a été jetée et le jour de la moisson viendra, comme il vient toujours pour ceux qui travaillent au progrès social basé sur des conceptions nobles et généreuses.

Chers concitoyens,

Le temps ne me permet pas de vous entretenir de toutes celles de nos lois cantonales qui sont empreintes de ce cachet spécial de solidarité que j'ai tenu à vous signaler : Loi sur l'organisation de la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail et Loi sur les apprentissages, dont les bureaux sont à la Chaux-de-Fonds ; loi sur les conseils de prud'hommes, loi instituant une assurance des propriétaires de vignes contre l'invasion phylloxérique, loi sur la protection des ouvrières, etc.

Permettez-moi toutefois de m'arrêter un instant à cette dernière, qui est actuellement soumise à une revision.

Vieille de quatre ans seulement, la loi sur la protection des ouvrières vise spécialement le personnel des établissements qui ne sont pas soumis à la loi fedérale sur les fabriques, ses résultats sont excellents ; elle présente cependant une lacune importante par l'absence de dispositions suffisantes nous permettant de protéger efficacement les employées des magasins.

Des abus se produisent, que le Conseil d'Etat est bien résolu à faire cesser, et nous ne doutons pas que le Grand Conseil lui en fournisse les moyens.

Chers concitoyens,

Comme vous le voyez, la sollicitude des autorités cantonales pour ce que vous me permettrez d'appeler, improprement peut-être, notre législation ouvrière, s'est déjà manifestée par de nombreuses lois dont nous sommes en droit d'attendre les plus heureux effets.

Est-ce à dire qu'il n'y ait plus rien à faire dans ce domaine ? Non, le progrès ne mérite son nom qu'à la condition de marcher sans cesse vers cet idéal, qui semble s'éloigner à mesure que l'on s'en rapproche.

La période de prospérité matérielle que nous traversons ne doit pas nous faire perdre de vue les périodes de crises industrielles, ces phases pénibles, mais inévitables durant lesquelles beaucoup d'ouvriers ne peuvent obtenir qu'un travail insuffisant, et se trouvent de ce fait aux prises avec les difficultés matérielles de la vie.

Etudions sans parti pris la possibilité de leur venir en aide par l'élaboration d'une loi instituant une caisse d'assurance contre le chômage ; il y a là une œuvre de prudence et de justice sociales à accomplir, à laquelle nous ne saurions nous dérober sans faillir à nos devoirs.

La lutte contre la tuberculose, cette terrible, maladie qui atteint toutes les couches sociales, mais plus spécialement les classes ouvrières, devra également faire l'objet de nos préoccupations législatives dans le domaine de l'hygiène, mais il s'agira aussi de créer un grand établissement dans lequel pourront être admis les malades justiciables d'une cure d'air.

Pour cela, de fortes sommes seront nécessaires que nous ne saurions réclamer de l'Etat et des communes seulement.

La commission spéciale chargée de l'étude de la question a décidé d'adresser un pressant appel à tous nos concitoyens, et je m'empresse de profiter de l'occasion qui s'offre à moi pour vous le recommander chaleureusement.

Chers concitoyens,

Les patriotes neuchâtelois prenaient le 1er mars 1848 l'engagement de sacrifier vie et biens pour assurer l'indépendance politique de leurs concitoyens.

Inspirons-nous de ce bel exemple de désintéressement et de sacrifice, et prenons, nous aussi, en ce premier anniversaire de la République dans le siècle nouveau, l'engagement de nous montrer dignes de nos pères ; travaillons dans ce but à l'étude et à la réalisation sage et progressive des questions économiques et sociales ; empressons-nous ainsi de couronner dignement l'édifice de nos libertés au fronton duquel nous serons alors en droit d'inscrire la belle et noble devise des Waldstætten : *Un pour tous, Tous pour un !*

C'est dans ces sentiments, chers concitoyens, que je vous invite à acclamer avec moi notre chère Patrie suisse et la République neuchâteloise.

Qu'elles vivent !

La société de chant *La Pensée* se fait applaudir à son tour dans *Salut au Printemps*, par de Monge ; puis la *Philharmonique italienne* joue un *Potpourri sul ballo*, de Sieba di Marenco, très apprécié.

M. *Ch. Perrin*, rédacteur au *National Suisse*, député, monte à la tribune.

Discours de M. Ch. Perrin

Député

Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens,

Il est d'usage dans nos fêtes du 1er Mars, après avoir accordé notre première pensée à la patrie suisse et à la république neuchâteloise, de jeter un regard plus près de nous, et de consacrer quelques instants à la petite patrie communale, à cette Chaux-de-Fonds que nous aimons tous d'un amour profond et dévoué.

L'étranger qui ne fait que traverser nos rues entre deux remparts de neige, après avoir jeté un coup d'œil sur le thermomètre marquant 20 ou 30 degrés de froid. se hâte d'aller retrouver un climat plus doux ; il plaint tout bas les mortels infortunés, qui doivent passer leur vie dans une contrée aussi peu favorisée de la Providence. Nous ne saurions lui en vouloir, car il ignore le charme de nos hivers lumineux, la fraîcheur de nos beaux soirs d'été ; il n'a jamais contemplé dans toute leur splendeur nos paysages jurassiens aux teintes délicates et aux lignes harmonieuses ; il ne sait pas jusqu'à quel point la nostalgie des noirs sapins, des champs de neige et des grands pâturages poursuit le Montagnard exilé sous d'autres cieux.

Mais ce n'est pas seulement à cause de la nature environnante que nous aimons la cité qui a pris la ruche pour emblème ; nous l'aimons encore et surtout parce qu'elle est un centre de vie et d'activité, où le travail, qui rend un peuple joyeux et fort, est honoré plus que partout ailleurs.

C'est le travail qui a fait de l'humble bourgade de jadis une ville prospère de 35,000 habitants. Une industrie belle entre toutes, une industrie qui touche à l'art par certains côtés, s'est implantée dans nos Montagnes, et tous nos efforts doivent tendre à l'y maintenir et à l'y développer toujours davantage.

Nous avons certes le droit d'être fiers de ce qui a été fait dans ce domaine des intérêts matériels, aussi bien par notre génération que par celles qui l'ont précédée. Pour que la cité prenne l'extension qu'elle a prise, il a fallu mener à bien des travaux considérables, auxquels se sont attelées de courageuses et intelligentes initiatives et qui ont exigé d'importants sacrifices. Qu'il me suffise de mentionner les entreprises des eaux, de l'usine à gaz, des forces motrices.

Et comme il fallait aussi, à côté des moyens de production, des phalanges de travailleurs capables de maintenir la bonne réputation de notre indusirie, on a créé et développé, avec l'appui de l'Etat et de la Confédération, des écoles profesionnelles : les unes forment des horlogers, d'autres des graveurs et des décorateurs, d'autres encore des commerçants pour travailler à l'écoulement de nos produits.

Tous ces efforts ont été couronnés de succès, et on a pu constater, il y a longtemps déjà, que certaines installations d'intérêt général étaient devenues insuffisantes : nos autorités ont obtenu de l'Etat la transformation complète de notre gare, qui, depuis le 1er Mars de l'an dernier, a reçu un commencement d'exécution ; la Confédération, de son côté, n'a pas voulu rester en arrière, et vous savez qu'elle se propose de doter La Chaux-de-Fonds d'un nouvel hôtel des postes, en rapport avec l'importance commerciale de notre ville.

Augmenter les moyens de production, former une armée d'industriels et de commerçants intelligents, faciliter les débouchés, c'est bien. Mais ce n'est qu'une partie de ce qu'il faut faire. Notre industrie a ses ennemis, contre lesquels nous devons la défendre constamment, avec la plus grande énergie. Vous savez de qui je veux parler. Quelques individus qui constituent heureusement des exceptions parmi nos industriels et nos négociants — quelques industriels peu scrupuleux, avides de s'enrichir rapidement se sont abattus comme des oiseaux de proie, sur nos centres industriels. Ils poussent à l'avilissement des prix par tous les moyens. Malheur à ceux qui tombent entre leurs serres ! Contre ces gens-là, on ne saurait sévir avec trop de rigueur. Il faut des lois sévères, strictement appliquées. Il faut plus encore ; il faut la réprobation de l'opinion publique ; il faut créer une solidarité toujours plus étroite des éléments honnêtes, il faut que patrons et ouvriers, dont les intérêts sont ici étroitement liés, s'unissent pour faire front contre l'ennemi commun. On l'a compris déjà, on le comprendra toujours mieux, pour le plus grand bien de la collectivité.

Par l'effort commun de l'Etat, de la commune et des individus, on arrivera ainsi, très certainement, à sauvegarder les intérêts de notre industrie, de façon à ce qu'elle continue à fournir à tous un travail abondant et suffisant rémunérateur.

Et l'on n'oubliera pas non plus ceux que la maladie, la vieillesse ou le chômage empêchent de gagner leur vie et celle de leur famille. La semence de solidarité que le XIXe a semée abondamment ne peut manquer de lever au XXe siècle en riches moissons.

Avec son hôpital, ses orphelinats, ses institutions de bienfaisance, ses innombrables associations mutuelles philanthropiques, la Chaux-de-Fonds tiendra en honneur de ne se laisser devancer par aucune autre ville dans ce domaine.

Mesdames et Messieurs,

Le souci des intérêts matériels ne doit pas nous faire perdre de vue qu'il en est d'autres, d'un ordre encore plus élevé.

Nos autorités ne l'ont jamais mieux compris que pendant ces dernières années. L'instruction du peuple a été l'objet de leur constante sollicitude. Dans tous les quartiers de la ville des vastes collèges ont déjà été édifiés, sans luxe inutile, mais avec tout le confort hygiénique que l'on peut désirer.

Sans m'arrêter ici à l'enseignement primaire, qui peut et doit être encore perfectionné, bien que notre canton et notre ville occupent déjà, toutes proportions gardées, un rang fort honorable parmi les cantons et les villes suisses, je me permettrai de dire deux mots d'une question qui a fait l'objet, depuis quelques mois, de bien des discussions, parfois assez vives : il s'agit de l'extension que la Chaux-de-Fonds a jugé utile de donner à son enseignement secondaire.

Notre école industrielle, qui a rendu de grands services pendant de longues années, était devenue insuffisante pour une ville de près de 35,000 habitants. Elle a été transformée en gymnase complet, avec trois sections — scientifique, littéraire et pédagogique — et le nouvel établissement a été inauguré au mois de mai dernier. Ce n'est pas sans peine que nos autorités locales ont pu mener à bien leur projet. Il a fallu surmonter des obstacles sur lesquels je ne veux pas insister, il a fallu vaincre des résistances que l'on ne s'attendait pas à rencontrer, et aujourd'hui encore nous avons le regret de constater que la situation n'est pas encore parfaitement normale et régulière. L'Etat, qui subventionne notre établissement secondaire, ne lui a pas encore reconnu le titre auquel il a droit en raison de son programme et de son organisation. Il ne s'agit plus, je me hâte de l'ajouter, que d'une question de pure forme, qui devra être forcément liquidée prochainement à notre entière satisfaction, quel que soit d'ailleurs le sort du projet de code scolaire actuellement soumis à une commission du Grand Conseil.

Ce qu'il importe de relever, c'est que la Chaux-de-Fonds, en créant un gymnase, n'a pas agi par esprit de mégalomanie. Elle n'a pas eu non plus la prétention de se transformer en un centre intellectuel et à aucun moment elle n'a pensé que l'industrie des étrangers et des pensions pût s'implanter dans nos hautes régions. Notre gymnase répond avant tout à un besoin local, car ce n'est pas dans les milieux où l'on travaille le plus que l'instruction est le moins appréciée.

Une ville de quelque importance, même une ville essentiellement industrielle, doit avoir à sa disposition un établissement d'enseignement secondaire complet. Il est bon que les jeunes gens de condition modeste, qui se destinent à des études supérieures, puissent rester le plus longtemps possible au sein de leur famille. Tel sera le cas désormais. On pourra obtenir chez nous le certificat de maturité que les élèves de notre ancienne école industrielle devaient aller jusqu'ici prendre dans des villes moins importantes, soit à Neuchâtel, soit à Porrentruy, soit à Berthoud, ce qui n'était pas sans causer aux parents des dépenses que tous n'étaient pas en mesure de supporter facilement.

A côté de ce résultat purement utilitaire, il est permis d'espérer quand même, sans pour autant se bercer de trop d'illusions, que notre gymnase exercera, d'une façon générale, une heureuse influence au point de vue intellectuel.

Il semble déjà que des besoins nouveaux surgissent auxquels la jeune université populaire offre de donner satisfaction ; cette institution, œuvre de philanthropes se rattachant à tous les milieux et à tous les partis, en est encore à la période de débuts, de tâtonnements ; elle ne manquera pas de trouver sa voie et de contribuer dans une certaine mesure au développement de notre population.

Mesdames et Messieurs,

Il est incontestable que La Chaux-de-Fonds ne se présente pas au visiteur sous des dehors bien séduisants ; ses longues rues droites, trop bien alignées, ses maisons dont la plupart sont semblables à des jouets de Nuremberg, n'ont rien de très artistique. Mais, de ce côté aussi, un progrès se manifeste ; nous avons vu s'élever ces dernières années plus d'un édifice, public ou privé, qui sort de la banalité. Sous peu, nous aurons le plaisir d'inaugurer un monument artistique destiné à rappeler aux générations futures les patriotiques souvenirs du 1er mars 1848, et la statue du grand citoyen que fut Numa Droz ornera, avant qu'il soit longtemps, une de nos places publiques ; il est même permis d'espérer qu'un jour ou l'autre l'artiste de génie qui porta au loin le nom de son village natal — j'ai nommé Léopold Robert — aura aussi son monument. Enfin, il est question de construire pour nos collections publiques, trop à l'étroit dans le Collège industriel, un musée qui constituera à coup sûr un embellissement pour la cité.

L'amour du beau, sous toutes ses formes, se développe ainsi de plus en plus ; nos nombreuses sociétés de musique et de chant y contribuent pour une bonne part ; le beau concert qu'elles donnent dans ce temple, aujourd'hui même, n'est-il pas une preuve de leur vitalité ? Plusieurs fois par année des solennités musicales auxquelles participent les plus grands artistes sont organisées. Et le théâtre, jusqu'ici trop négligé, ne manquera pas de devenir un jour ou l'autre, quand nos autorités locales auront compris, comme dans d'autres villes, le rôle qu'il peut jouer au point de vue social, une école de morale et de bon goût.

Si je ne craignais d'allonger par trop cet exposé, cependant bien incomplet, de notre vie économique, intellectuelle et sociale, je vous parlerais encore de nos trop rares promenades publiques, du bois du Petit-Château et surtout de ce futur parc des Crêtets qui n'existe encore que sur le papier, mais qui remplacera avantageusement le Square actuel, malheureusement menacé par les travaux de transformation de la gare et la construction du nouvel hôtel des postes.

Mais il est temps de conclure.

La contemplation du passé, la constatation des résultats obtenus n'ont leur raison d'être que s'ils constituent un encouragement pour l'avenir. Dans aucun des domaines que nous venons ensemble de passer en revue, nous ne sommes arrivés à la perfection.

Loin de là. La tâche de demain reste considérable. Pour la mener à bien, ce n'est pas trop des efforts réunis de tous les enfants de La Chaux-de-Fonds, de l'accord de toutes les bonnes volontés. Jusqu'ici, cet accord s'est fait constamment, en dépit de nos divergences po-

CAFE DE L'ESPERANCE derrière le CASINO FONDUES ET ESCARGOTS renommés à toute heure RESTAURATION

litiques ou autres, dès qu'une question d'intérêt général était en jeu. On nous en a même fait un reproche, on nous a accusés de chauvinisme et de particularisme. On nous a dit : « Vous autres Chaux-de-Fonniers, dès que vous croyez vos intérêts menacés, vous n'êtes plus ni radicaux, ni socialistes, ni libéraux, vous abandonnez vos principes pour devenir tout simplement des Chaux-de-Fonniers, sans autre épithète. » Cette phrase était une critique dans la bouche de ceux qui nous l'adressaient, mais, cette critique, nous l'avons acceptée, n'est-il pas vrai, comme un compliment, et je ne crois pas me hasarder beaucoup en disant que nous nous efforcerons de la mériter toujours davantage. L'expérience, en effet, nous a démontré que nos justes revendications avaient d'autant plus de chances à être accueillies en haut lieu qu'elles étaient l'expression de l'opinion publique unanime. On l'a vu hier dans la question de la gare, on le voit aujourd'hui dans la question scolaire, on le verra peut-être souvent encore dans d'autres questions que nous réserve l'avenir.

Tout en conservant nos convictions propres, sachons donc rester unis lorsqu'il s'agit de travailler pour le bien général de la cité, et répétons avec le poète :

Si donc, en ce bas monde, il est un coin de terre
Où l'on vive moins mal, même où l'on s'aime un peu,
C'est un exemple rare autant que salutaire,
Et quiconque le donne est agréable à Dieu.

Nous le donnons déjà. Pas assez, ce me semble,
Et je voudrais nous voir le donner beaucoup mieux.
Se tolérer n'est rien; il faut marcher ensemble,
Ensemble couronner l'œuvre de nos aïeux.

Ah ! sans doute, la petite patrie communale ne doit pas nous faire oublier la patrie neuchâteloise et la patrie suisse. Il nous serait du reste impossible de les séparer l'une de l'autre dans nos pensées. Toujours, à côté de la bannière locale bleu blanc or, nous ferons flotter le drapeau tricolore que nous ont légué les patriotes de 1848, et surtout le drapeau fédéral, ce beau drapeau rouge à la croix blanche longtemps proscrit, auquel la révolution du 1er Mars a donné droit de cité dans l'ancienne principauté de Neuchâtel.

En travaillant, comme nous en avons le droit et le devoir, à la prospérité matérielle, intellectuelle et morale de notre ville, nous avons du reste l'intime conviction de travailler en même temps à la prospérité générale du pays. La Chaux-de-Fonds n'a pas d'autre ambition que de mettre entièrement les forces dont elle dispose au service du canton de Neuchâtel et de la Confédération suisse :

Elle ne veut grandir que pour les mieux aimer !

Animé de cette conviction profonde, que vous partagez sûrement, je vous invite, mes chers concitoyens, à porter un chaleureux vivat à notre chère Chaux-de-Fonds.

Qu'elle vive !

La société de chant l'*Orphéon* nous fait entendre *Vers le Port*, de Pastier, et la *Concordia In den Alpen*, de Hegard.

Il a été donné connaissance de nombreux télégrammes, de M. le juge fédéral Monnier, de MM. Martin, conseiller national, Jean Berthoud, conseiller d'Etat, d'une lettre de M. Robert Comtesse, conseiller fédéral, recommandant à ses amis le *maintien de la politique d'union et de concorde*.

Les discours ont été frénétiquement applaudis et toutes les productions des sociétés de musique et de chant bissées.

Après quelques mots de M. Ed. Tissot, président de fête, et un morceau des *Armes-Réunies*, la fête est clôturée. Un petit cortège accompagne la bannière communale et le licenciement se fait devant l'Hôtel communal.

CRAVATES pour messieurs. Magnifique assortiment. **Régates, Nœuds, Diplomates, Philadelphies,** ainsi que **Nœuds, Jabots** et **Tours de cou, Régates** et **Philadelphies** pour dames, **Lavallières, Ruches, Voilettes, Foulards, Rubans, Pochettes, Mouchoirs.** 15651-17*
J. GÆHLER, place Neuve 10.

Chronique locale

Conseil général. — Le Conseil général se réunira à l'Hôtel communal le lundi 4 mars 1901, à 4 h. 1/2 du soir.

Ordre du jour :

1. Agrégations.
2. Nominations :
   a) de la Commission de l'Ecole professionnelle de jeunes filles.
   b) de la commission de l'Ecole ménagère.
3. Communication du Conseil communal sur le mouvement des rochers dominant le Furcil.
4. Rapport du Conseil communal concernant la vente d'un terrain à la Confédération suisse pour la construction d'un Hôtel des Postes.
5. Rapport dudit Conseil à l'appui d'un projet de règlement concernant la création d'une caisse de secours pour les agents de police.
6. Rapport dudit Conseil à l'appui d'une demande de crédit supplémentaire pour réparations aux registres de l'Etat civil.
7. Divers.

Théâtre. — Si la représentation de jeudi soir ne compte pas parmi les brillantes, en revanche le succès a été complet hier.

— C'est demain, dimanche 3 mars, à 2 h. après-midi, que sera donnée sur notre scène la dernière matinée de la saison. Au programme, *Guillaume Tell*, l'immortel chef-d'œuvre de Rossini. Cet ouvrage clôturera la série de représentations de grand opéra ; c'est donc la dernière fois que nous aurons le plaisir d'entendre MM. Germain et Rouzès, l'un dans le rôle de Guillaume Tell, l'autre dans celui d'Arnold. Le succès remporté par ces deux artistes aux précédentes auditions qu'ils nous ont données, nous fait espérer que la Matinée de dimanche sera la plus belle de la saison.

Dimanche soir, à 8 h. 1/2, *Manon*, avec le concours de Mlle de Vérine. Ce nom seul sur l'affiche doit faire salle comble. On se souvient avec quel talent Mlle de Vérine a interprété l'an dernier le rôle de *Manon*. C'est un vrai régal que M. Raffit offre aux habitués du théâtre en leur permettant d'applaudir encore Mlle de Vérine dans le rôle de *Manon*.

*** *Concert.* — Après les éclatantes fanfares, les entraînants orchestres, etc., qui se sont fait entendre durant la saison dans la grande salle des Armes-Réunies, voici venir à son tour le « Zither Club l'Eden », qui lui aussi veut offrir au public un concert « sui generis » rappelant celui de l'année dernière, qui lui avait valu un franc et légitime succès. Cette jeune société s'est mise avec entrain à l'étude d'un nouveau programme, lequel, grâce à une habile direction, est composé de façon telle que les trop courts instants que nous passerons à l'ouïr s'enfuiront comme par enchantement.

En ajoutant au programme les romances de notre sympathique baryton, M. Charles Jacot, que l'on écoute sans se lasser jamais, on conviendra que l'Eden possède pour dimanche beaucoup de cordes... à sa lyre et mérite salle comble. (*Communiqué*).

*** *Chœur de dames.* — Le Chœur de dames a l'honneur d'annoncer qu'il se propose de donner le 10 avril, au Temple français, un grand concert avec le concours de la célèbre cantatrice Nina Faliero-Dalcroze. (*Communiqué*).

*** *Société militaire sanitaire suisse.* — La séance de clôture du cours de massage aura lieu lundi 4 mars, à 8 3/4 heures du soir, au Collège primaire. (*Communiqué.*)

*** *Tramway.* — Jeudi soir, un pétard lancé par un gamin brûla un fil protecteur du tramway. Il en résulta évidemment un arrêt dans la circulation.

*** *Accident.* — Encore un accident causé par la poudre. Un jeune garçon, fils de M. B. boulanger, à la rue du Progrès, a eu le visage grièvement brûlé par de la poudre, qui s'est enflammée subitement. On a craint un moment qu'il ne perdit la vue, mais les yeux paraissent indemnes.

*** *Chaux-de-Fonds-Locle.* — Oeffentliche Schneiderversammlung Samstag den 2. März, Abends 8 1/2 Uhr, im Café des Alpes, rue Saint-Pierre. (*Communiqué.*)

☞ *L'abondance des matières* nous oblige à renvoyer à lundi diverses communications.

Sous-Vêtements Jæger et en tous genres.
Gilets de chasse, depuis **2 fr. 50** jusqu'à **29fr. 50. Châles russes, Châles soie, Pèlerines, Figaros, Fanchons, Fichus, Capots, Echarpes** laine, soie et fantaisie. **Bas, Chaussettes, Guêtres.** 15650-17*
J. GÆHLER, 10, Place Neuve 10.

SOUSCRIPTION

en faveur de

L'ASILE des BILLODES

Cinquième liste

Listes précédentes	Fr.	81 —
Un agriculteur	»	5 —
MM. Courvoisier frères . . .	»	100 —
Atelier de réglage J.-N. Rosselet	»	20 —
	Fr.	206 —

Dernier Courrier et Dépêches

Londres, 1er mars. — Aucun journal ne publie une confirmation officielle du bruit concernant la capitulation de Botha.

Le War Office, le Colonial Office et le Foreign Office continuent à déclarer n'en rien savoir.

Le *Daily News* maintient que Botha a offert de se rendre et se dit certain que des pourparlers sont engagés à ce sujet.

Une dépêche de Bruxelles à la *Daily Mail* dit en revanche que la légation du Transvaal dément formellement que le général Botha ait fait sa soumission.

Agence télégraphique suisse

Schaffhouse, 2 mars. — Hier soir, à Neuhausen, un ancien gardien de la prison nommé Leu, a tué sa femme en lui tirant cinq coups de revolver à bout portant. On ignore encore le mobile du crime.

Lausanne, 2 mars. — M. Louis Marti, membre de la municipalité, vient de donner sa démission.

Zurich, 2 mars. — L'assemblée générale des actionnaires de la Banque fédérale a voté un dividende de 6 %.

Londres, 2 mars. — La Chambre des Communes, après des débats animés et de vives critiques de l'opposition, a voté les appointements de lord Salisbury.

Londres, 2 mars. — Lord Kitchener télégraphie de Pretoria, en date du 1er mars, que le général De Wet a été rejeté au nord du fleuve Orange, hors de la colonie du Cap. Les Anglais ont fait 200 prisonniers et ont recueilli quelques traînards. 80 éclaireurs du régiment de Kitchener, attaqués par un nombre supérieur de Boers, ont dû se rendre, après avoir perdu 20 hommes.

Lisbonne, 2 mars. — Toutes les mesures ont été prises pour prévenir les manifestations dans les rues. Toutefois les étudiants ont fait une démonstration contre les cléricaux. Deux arrestations ont été opérées, qui, du reste, n'ont pas été maintenues.

Londres, 2 mars. — On télégraphie de Pékin à la *Morning Post* que les généraux allemands, français et anglais ont donné l'ordre de continuer les préparatifs en vue de l'expédition dans l'intérieur, pour le cas où la cour ferait quelque opposition aux demandes des puissances.

OPTIQUE MÉDICALE
59, Rue Léopold Robert 59.
RAOUL FRANCON, Opticien, **REÇOIT** tous les **Lundi, Mardi** et **Mercredi.**
☞ SPÉCIALITÉ : Lunetterie. — **Verres combines pour astigmatisme.** 14486-40*

IL CRACHAIT LE SANG
et craignait d'être phtisique

Il est à peine nécessaire de dire quand menace la phtisie. Les phases préliminaires de cette maladie sont bien définies et connues de presque tous. L'amaigrissement, la perte de forces, une pâleur mortelle en même temps qu'une toux incessante et l'expectoration de phlegme ou de sang venant des poumons, disent la terrible histoire de la marche progressive de cette maladie. Et cependant bien des personnes se croient phtisiques quand, en vérité, elles n'en sont seulement qu'aux premières phases de la maladie dont les germes n'ont pas encore réellement pris racine dans les poumons.

Nous avons justement devant nous un cas analogue qui explique si bien ce que nous voulons dire, que nous prenons plaisir à le mettre sous vos yeux.

Lachen-Vouvill, près St-Gall, 22 Avril 1900.

Messieurs, — J'avais été en mauvaise santé depuis mon jeune âge. J'avais une maladie d'estomac et une inflammation de la gorge et je respirais difficilement. J'avais perdu l'appétit et durant les trois années dernières je rendais du sang. En cette pitoyable condition de santé j'eus, l'hiver dernier, une attaque d'influenza qui m'affaiblit de plus en plus. Ce fut à ce moment que j'eus la bonne fortune

Bernh. Kappenthuler

d'essayer la véritable Emulsion Scott, et je puis dire que c'est à votre marque de fabrique représentant un homme tenant une grosse morue sur son épaule que je dus d'acheter la véritable préparation. En voici le résultat : Je guéris promptement de l'influenza, et continuant le traitement j'eus aussi la bonne chance de recouvrer la santé. Les souffrances que j'avais endurées depuis ma jeunesse disparurent. L'inflammation de ma gorge est partie et je ne crache plus de sang. Je puis maintenant manger et digérer la nourriture que je ne pouvais supporter autrefois, et je sens que je dois à l'Emulsion Scott une dette de gratitude. Trois personnes de ma famille eurent aussi l'influenza ; je leur donnai votre estimée préparation et elle les ramena promptement à la santé. Je souhaite sincèrement que d'autres malades puissent profiter de mon expérience et je les engage vivement à bien s'assurer qu'ils n'achètent rien d'autre que la véritable Emulsion Scott. 6

Votre dévoué, Bernhard Kappenthuler.

Il semble inutile de commenter plus longuement le cas précédent. Non seulement il est vrai dans tous ses détails, mais il révèle ce que l'Emulsion Scott fait journellement pour de nombreux souffrants. Notre remède, depuis vingt-cinq ans, éclipse toute autre forme d'huile de foie de morue. L'Emulsion Scott rend l'huile douce au goût et ne trouble pas la digestion ; elle contient des hypophosphites de chaux et de soude et de la glycérine, et est composée suivant une formule particulière à laquelle le corps médical a donné sa plus haute approbation.

Le monsieur qui écrit la lettre précédente est certainement bien avisé quand il suggère de ne bien acheter que la véritable Emulsion Scott seulement. Aucune préparation ne peut favorablement être comparée à la nôtre et, étant malade, il est sage certainement de n'acheter que des remèdes connus et prescrits par le Corps Médical.

Echantillon d'essai fac-similaire sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : MM. Scott et Bowne Limited, Chiasso (Tessin).

Perret & Cie
Banque et Recouvrements
Métaux précieux
Usine de Dégrossissage d'or et d'argent

Chaux-de-Fonds, le 2 mars 1900.

Nous sommes aujourd'hui acheteurs en compte courant, ou au comptant moins 1/8 % de commission, de papier bancable sur : 2439

CHANGES

		Cours	Esc.
LONDRES	Chèque	25.26 1/2	—
»	Court et petits appoints	25.23 1/2	4%
»	Acc. angl. 2 mois . . Min. L. 100	25.26	4%
»	» » 80 à 90 jours, Min. L. 100	25.26	4%
FRANCE	Chèque Paris	100.17 1/2	—
»	Courte échéance et petits app.	100.17 1/2	3%
»	Acc. franç. 2 mois Min. Fr. 3000	100.22 1/2	3%
»	» » 80 à 90 j. Min. Fr. 3000	100.27 1/2	3%
BELGIQUE	Chèque Bruxelles, Anvers	100.07 1/2	—
»	Acc. belg. 2 à 3 mois, 4 ch.	100.07 1/2	3 1/2 %
»	Traites non accept., billets, etc.	100.07 1/2	4%
ALLEMAGNE	Chèque, courte éch., petits app.	123.37 1/2	—
»	Acc. allem. 2 mois Min. M. 1000	123.52 1/2	4 1/2 %
»	» » 80 à 90 j., Min. M. 1000	123.62 1/2	4 1/2 %
ITALIE	Chèque, courte échéance	94.85	—
»	Acc. ital., 2 mois . . . 4 chiff.	94.95	5%
»	» » 80 à 90 jours . 4 chiff.	94.95	5%
AMSTERDAM	Court	208.95	3 1/2 %
»	Acc. holl. 2 à 3 mois, . . 4 chiff.	208.95	3 1/2 %
»	Traites non accept., billets, etc.	208.95	4%
VIENNE	Chèque	105.—	—
»	Courte échéance	105.—	4 1/2 %
»	Acc. autr. 2 à 3 mois . . 4 chiff.	105.—	4 1/2 %
SUISSE	Bancable jusqu'à 120 jours	Pair	4 1/2 %

Billets de banque français	100.16 1/2
Billets de banque allemands	123.37 1/2
Pièces de 20 francs	100.15
Pièces de 20 marks	24.67 1/2

VALEURS

ACTIONS	DEMANDE	OFFRE
Banque commerciale neuchâteloise.	—.—	500.—
Banque du Locle	645.—	—.—
Crédit foncier neuchâtelois	—.—	600.—
La Neuchâteloise « Transport »	410.—	—.—
Fabrique de ciment St-Sulpice	—.—	—.—
Chemin-de-fer Jura-Simplon, act. ord.	210.—	—.—
» » act. priv.	530.—	—.—
Ch.-de-fer Tramelan-Tavannes	—	125.—
Chemin-de-fer régional Brenets	—	100.—
Ch.-de-fer Saignelégier-Ch.-de-Fonds	—	175.—
Société de construction Ch.-de-Fonds	—	480.—
Société immobilière Chaux-de-Fonds	200.—	—.—
Soc. de construction L'Abeille. id.	—	450.—
Tramway de la Chaux-de-Fonds	—	490.—

OBLIGATIONS		
3 1/2 % Fédéral . . . . plus int.	100.—	—
3 % Fédéral . . . . »	97.—	—
4 1/2 % Etat de Neuchâtel . »	101.—	—
4 % » »	100.50	—
3 1/4 % » »	—	—
3 1/2 % » »	—	94.—
3 1/4 % Banque cantonale »	100.—	—.—
4 3/4 % » »	—	—.—
4 1/2 % Commune de Neuchâtel »	100.75	—
3 1/2 % » »	—	94.—
4 1/2 % Chaux-de-Fonds. »	100.75	—
4 % » »	100.50	—.—
3 3/4 % » »	—.—	—.—
3 1/2 % » »	—	94.—
4 1/2 % Commune du Locle »	100.—	—.—
3 3/4 % » »	—	—
3,60 % » »	—	—.—
4 % Crédit foncier neuchât. »	—.—	100.—
3 1/2 % » »	—	—
3 % Genevois avec primes »	101.—	102 —

Achat et vente de Fonds publics, valeurs de placement, actions, obligations, etc.

Encaissement de coupons.

Achat de lingots or et argent. Vente de matières d'or et d'argent à tous titres et de toutes qualités. Or fin pour doreurs.

Prêts hypothécaires. Escompte et encaissement d'effets sur la Suisse et l'Etranger.

Le Savon **Callet, au soufre et goudron** (30 ans de succès) prévient et guérit les **maladies de la peau et les impuretés du teint.** 80 ct. le pain, dans les pharmacies et bonnes drogueries.
H 500 L 2731-26

TITRE OBLIGE

Le nom **Victor Vaissier,** sur une savonnette,
Est le meilleur garant que sa pâte est parfaite,
Que les plus rares fleurs, le plus subtil encens,
La composent, et que tous sels en sont absents,
Un chimiste, au créateur du Congo.

Fr. 3.75
les 6 mètres loden double largeur
Etoffe de **grand usage,** bon teint. — Lainages et cotonnerie pour robes et blouses ainsi que draperie **hommes** dans **tous** les prix. 3
Echantillons **franco. Gravures gratis.**
Grands Magasins v. F. Jelmoli, A.-G. Zurich

UN BON REMÈDE

Un grand nombre de médecins et pharmaciens suisses, ainsi que de personnes guéries attestent que les frictions au **Rheumatol** agissent d'une manière très efficace dans tous les cas de **rhumatismes dûs à un refroidissement,** tels que : rhumatisme musculaire, rhumatisme articulaire chronique, sciatique, lombago, torticolis, maux de dents rhumatismaux, etc. Le **Rheumatol** se trouve dans **toutes les pharmacies** à 1 fr. 50 le flacon avec prospectus explicatif et mode d'emploi. 8797-26

FORTIFIANT

M. le Dr **Pust,** médecin d'Etat-major à **Posen** écrit : « L'hématogène du Dr méd. Hommel eut un **effet tout à fait surprenant** sur mon enfant souffrant extrêmement **de la coqueluche.** L'appétit augmenta de jour en jour, la chair redevint ferme et les couleurs du visage florissantes. » Dépôts dans toutes les pharmacies. 1

Le plus Agréable
THÉ CHAMBARD
Le Meilleur Purgatif
181-11

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

N° 6213. — XXIme Année. | Le Numéro 5 ct | Dimanche 3 Mars 1901.

3me FEUILLE

L'IMPARTIAL

3me FEUILLE

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Les inscriptions

pour les commandes, n'importe quelle quantité de **Gaufrettes** et **Ecorces de Cornets pour Crème** de **P. Gosteli, Grandes Crosettes,** sont reçues dans les magasins suivants :

Magasin Continental, rue Léopold Robert 41. — **Gerbe Littéraire. Mlles Jobin,** rue du Parc 30. — **Charcuterie de l'Abeille,** rue du Temple Allemand n° 107 bis. — Madame **Keller,** Fruits et Légumes, Place d'Armes 4. — **Au Chat Botté,** rue du Versoix 9. — **Charcuterie Française,** rue du Grenier 36. — **Magasin de Vannerie, M. Jämes Robert-Tissot,** Place Neuve (place du Marché). 15760-1

Les commandes sont relevées journellement et promptement livrées.

Se recommande.

Dames et Demoiselles

pour la fraîcheur, la beauté et la conservation de votre teint, n'employez que le 10875-25

savon Grolich aux fleurs des champs

fabriqué suivant les ordres du prof. Kneipp, avec l'extrait des fleurs des champs si vivifiantes pour le teint. Prix : 65 cent. En vente dans les pharmacies et drogueries.

A Chaux-de-Fonds chez M. B. Weill, coiffeur, rue Neuve.

Dr Bourquin, pharmacien.

Cafés verts et rôtis

Mme Adèle Sommer

SERRE 38 THÉS SERRE 38

Prix des Cafés rôtis : 2188-101

Mélange	fr. 0.80	Recommandé	fr. 1.30
Bon-courant	» 0.90	Caracoli	» 1.40
Fin	» 1.—	Moka	» 1.70
Superfin	» 1.10	Supérieur	» 1.50
Extra-fin	» 1.20	Nectar	» 1.60

On moud le Café au magasin

A louer

pour St-Georges

deux beaux **magasins** dans constructions neuves, conviendraient pour les négoces suivants : **Droguerie, Pharmacie, Comestibles, Coiffeur, Modes, Tailleur ;** ces locaux sont situés au centre d'un des villages les plus prospères du canton. — Pour renseignements, s'adresser à M. Louis Lemaire, boulangerie, **Fleurier.** 1075-6*

PAPIER goudronné

Toujours un grand choix en magasin

Très favorable pour

Couvertures des hangars, remises pavillons, bâtiments

ou constructions, etc. **Prix modérés.**

Je me recommande, 16664-1

R. Schorn, ferblantier

rue du Temple-Allemand 85.

Plus de dartreux !

Guérison certaine de dartres, même d'anciennes, obtenue par l'emploi de la (zàgG-25) 332-9*

Crème anti-dartre

de **Jean KOHLER,** médecin-dentiste, Lindenhof, **Herisau.**

Le flacon contre dartres sèches, **3 fr.,** contre dartres humides, **3 fr. 25.**

Nota. — Commander directement à l'inventeur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres sèches ou humides.

AVIS

aux

Propriétaires et Gérants !

On demande à louer pour le 23 avril ou avant un **MAGASIN** avec logement.— Adresser les offres à M. Paul Peytrequin, rue Neuve 9. 299-16*

Maux de dents provenant de dents cariées sont sûrement et promptement guéris par la « Ouate dentifrice Kropp » véritable à 75 cent. (H-62498-c 9273-4

A la Chaux-de-Fonds

Pharmacie Boisot ;

Pharmacie H. Berger ;

Droguerie E. Parrochet fils.

Will.-A. Kocher

CHAUX-DE-FONDS Léopold-Robert 20. ● **BÉVILARD** (Jura-Bernois)

Agence et Représentations

Spécialités pr bureaux, banques, administrations, etc.

Machine à écrire Remington-Standard, Grand-Prix, Paris 1900.

Rotative Neostyle, appareil multiplicateur, donne 5000 copies. — Grand-Prix, Paris 1900.

Mobilier américain. — Pupitres Derby. — Etagères tournantes..

Chaises en tous genres. — Armoires système Stalzenberger.

Machines à copier Krandt.

Machine à calculer Brunsviga.

Machine à additionner, écrivant automatiquement les additions. H-1057-J

Installations complètes de bureau, Fournitures en tous genres, Impression, Papier, spécialité de **Classeurs,** etc., etc., etc. 2441-22

Certificats à disposition. Demandez les catalogues spéciaux.

10,000 Kilos

Fromage fin gras

salé, du Jura

à **55** c. le demi-kilo

LAITERIE MODERNE, Place du Marché 2

14478-71

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaires et des systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN DE VIAL** est l'association de médicaments les plus actifs pour combattre **Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité** résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON.

11-44

Fritz RAMSEYER

Architecte-Constructeur

se recommande pour tous les travaux concernant sa profession :

Mesurages de travaux de bâtiments, **Devis, Conventions** et **Cahiers des charges** pour Entrepreneurs et Propriétaires, **Croquis** et **Plans.**

Entreprise de **Constructions** en tous genres (petites maisons et maisons de rapport) ; se charge de transformations. **Chésaux à vendre.**

Bureau *rue du Temple Allemand 85,* au 1er étage. 207-89

Photographie

RICH. KOHL - SIMON

Derrière le Collège de la Promenade

LA CHAUX-DE-FONDS

PORTRAITS, GROUPES Genre 11607-54

Agrandissements photographiques inaltérables

AVIS

La MUNICIPALITÉ du RUSSEY (Doubs, France), a l'honneur d'informer le public que des H-607-c

Foires de chevaux

auront lieu dans cette commune **les premiers jeudis** des mois de **mars, avril, mai, septembre, octobre** et **novembre** de chaque année.

La première aura donc lieu le jeudi 7 mars

Un emplacement spécial sera affecté à la race chevaline. 2272-1

Pas d'insuccès en employant

Le DEPURATIF du SANG

SIMONIN

Dans toutes les **maladies provenant d'un vice du sang** telles que : **Boutons, Dartres, Rougeurs, Exzemas, affections scrofuleuse,** etc. **Un litre suffit pour la cure de 3 semaines** et prévient : les **rhumatismes,** les **hémorroïdes,** la **goutte.** Très efficace en cas de **MALADIES DU FOIE.** — Le litre 6 fr., demi-litre 3 fr. 50. Dans toutes les pharmacies. Dépôt général pharmacie **Simonin,** Vevey. Dépôt pour la contrée : **Chaux-de-Fonds,** pharmacies Barbezat et Monnier. **Locle,** Wagner. **Fontaines.** Borel. **St-Imier,** Bœchenstein. **Neuchâtel,** Guebhard. **Colombier,** Chable. **Fleurier,** Schelling. **Saignelégier,** Fleury. **Tramelan,** Meuli. A-20

MONUMENTS FUNERAIRES

E. RUSCONI, sculpteur, NEUCHATEL

Ateliers artistiques diplômés. 16184-13*

● PRIÈRE DE DEMANDER ALBUMS ET PRIX ●

Livraisons franco

Exposition permanente

Intallations mécaniques de premier ordre

ACENTS

actifs, demandés pour premières marques faciles à placer. — Offres par lettre, sous chiffres **H 980 N** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.** 2585-1

Pour fabrique ou ateliers

au centre de La Chaux-de-Fonds

A louer de suite ou pour St-Georges 1901, ensuite de cessation d'industrie, un grand local, **8 fenêtres de façade** avec deux bureaux et dépendances, rue du **Parc 41,** occupé jusqu'ici par une fabrique de boites de montres (20 ouvriers). Eau et gaz. 2318-6

S'adresser **Etude Eugène Wille et Dr Léon Robert,** avocats, rue Léopold Robert 58. 2318-3

Chésal à vendre

A vendre un beau chésal de 1240 m² formant l'angle d'une rue dans le quartier de l'Ouest. Bonne situation. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant d'immeubles, rue du Parc 75. 2199-2

Imprimerie mignonne

Nouveauté pour

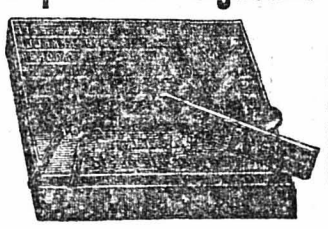

tout le monde

Caractères en caoutchouc vulcanisé pour composer soi-même : timbres, têtes-lettres, cartes de visite, etc. imprime jusqu'à 5 lignes à la fois, 140 lettres et chiffres, composteur et tampon permanent. Prix fr. **2.50** contre remboursement, avec 180 lettres **3** fr. Prospectus franco. Seul dépositaire : **J.-G. VOLKART,** Stoeberstrasse 8, **Bâle.** 16247-2

Pierriste

On demande un pierriste pouvant fournir régulièrement **1200 jeux** de pierres par mois, pour genres Roskopf. — Adresser les offres case postale **3682.** 1699-1

Homéopathie

M. **L. JAQUES, ancien missionnaire,** informe les personnes qui désirent recourir à l'Homéopathie, qu'il reçoit chaque semaine le **Mercredi à la CHAUX-DE-FONDS, rue de la Balance 6,** au 1er étage, de 1 h. à 4 h., et le **Mardi** au **LOCLE,** au Café de Tempérance, rue du Pont 9, de 1 ½ h. à 4 h.

Visites à domicile.

Adresse : **NEUCHATEL,** Villamont, Sablons 27 16778-41

Insurpassé jusqu'à nos jours !

ELIXIR FORTIFIANT des nerfs.

du prof. Dr Lieber

Guérison radicale et assurée de toutes les affections des nerfs, même des plus opiniâtres. Guérison certaine des faiblesses, maux d'estomac, maux de tête, maux de reins, migraine, digestion défectueuse, impuissance, pollutions, etc. Renseignements gratuits dans la brochure « **Rathgeber** » qui se délivre dans toute pharmacie ou au dépôt central de MM. Huch et Co, Voorburg, Z-Hollande. Se vend en flacons de 4 fr., 6 fr. 25 et 11 fr. 25. Dépôt principal, **Pharmacie P. Hartmann, à Steckborn** et dans toutes les pharmacies de la Suisse et de l'étranger. 15686-2

Pilules Mousson

contre l'anémie, la chlorose les pâles couleurs

Vu le succès toujours croissant de ses Pilules Mousson, la 7730-60

PHARMACIE BUENZOD

à Morges

voulant en faciliter l'accès à ses nombreux clients de La Chaux-de-Fonds en institue à partir de ce jour le dépôt général à la

Pharmacie BARBEZAT

Rue Numa-Droz 89

Prix de la boite 2 fr.

TERRAINS

à vendre

depuis **1 fr. 50** le mètre ². — S'adresser à **M. J. Kullmer fils, rue du Grenier 37.** 685-81

Par La Chaux-de-Fonds

L'alimentation d'eau

De l'eau ! toujours plus d'eau ! Cri général, universel, que clament aux cieux impassibles les assoiffés du désert, que hurlent les estomacs altérés des villes, qu'enregistrent les ingénieurs, et qu'apaisent les entreprenants. Le fer défriche : l'eau fertilise. Le feu embrase : l'eau calme. L'or fait le nerf de la guerre : l'eau, c'est le moteur du monde. Sans eau, pas de vie possible... et dans les temps jadis, La Chaux-de-Fonds en était quasi privée ; c'est vrai de dire qu'elle s'est amplement dédommagée depuis quelque quatorze ans. Espérons pour elle que les craintes nées d'un éboulement possible au Furcil ne se réaliseront pas, et que la disette ne viendra jamais remplacer les années grasses.

A l'origine, les habitants de La Chaux-de-Fonds n'avaient, pour unique ressource, que celle de recueillir l'eau des pluies déversée sur les toits et précieusement emmagasinée dans de grands réservoirs souterrains, communément appelés *cuves*. On procéda pendant longtemps de cette manière toute simple et toute primitive ; c'est à peine, lors de l'arrivée des colons défricheurs, si l'on tenta d'améliorer la qualité de l'élément cher à Neptune en remplaçant les vieux vaisseaux de bois, étanchés en marne, par des constructions de maçonnerie cimentées. Il va sans dire que l'eau n'était rien moins qu'insalubre ; elle recélait, côte à côte, vraie soupe à la bataille, des immondices apportés du toit, du limon, toute espèce de matières animales et végétales, et cent autres agréments.

Vers la fin du dix-huitième siècle, on eut l'idée de se soucier davantage de la santé publique ; on creusa des puits, dans le but louable d'utiliser l'eau souterraine de la vallée. Souvent ces travaux sont couronnés de succès; parfois aussi l'eau trouvée au fond du puits, abondante, est impropre à l'alimentation...

Les documents historiques semblent prouver que les sociétés privées, la population et la Commune ne s'alarment guère de cette fâcheuse situation avant l'an de grâce 1844; et pourtant, le village accusait un actif d'à peu près 10,000 âmes.

Ce fut le Dr Alfred Droz qui, le premier, posa carrément la question : choisir entre la routine crasseuse ou l'amélioration à bref délai de ce facteur si important de l'alimentation. Le dilemme subit le sort commun aux questions importantes : il fut délaissé tout d'abord sans cesser cependant de faire son petit bonhomme de chemin. Bientôt la question prît régulièrement rang à l'ordre du jour de toutes les administrations qui se sont succédé à la tête des affaires de notre cité. On examina même, an par an, pas mal de combinaisons et de projets tous excellents d'intentions.

Les études portèrent en premier lieu sur la captation des sources de la Combe aux Auges rière Les Convers. Divers projets furent présentés par M. Merian père, MM. Clerc et Couché, etc. On dut les abandonner l'un après l'autre, les jaugeages effectués en 1853 n'accusant un débit total que de 15 litres à la minute.

Les projets présentés en 1853 par M. Græser, pour l'utilisation de la source de la Ronde et en 1857 par M. Chanoix, en vue de tirer parti des sources des Roulets et des Crosettes subirent le même sort.

On avait espéré, lors de la construction du *Jura-Industriel*, rencontrer dans les galeries souterraines creusées à cet effet des sources abondantes, et cela sur la prédiction des géologues : cet espoir fut déçu.

Signalons, pour mémoire, ces amusantes expériences de soi-disant hydroscopes qui vinrent, à la *queue leu leu* offrir leurs services, se chargeant de découvrir des sources imaginaires !

En 1867, MM. Menn, Lullin & Cie. à Genève, présentèrent un projet basé sur l'addition des eaux de la Ronde à celles des Convers. Un examen minutieux prouva l'insuffisance des études préparatoires et des erreurs dans les calculs.

En 1871, M. Léo Jeanjaquet, ingénieur, à Neuchâtel, se persuada que le volume d'eau disponible aux environs de La Chaux-de-Fonds était insuffisant ; pour la première fois, il établit ce principe de l'élévation de l'eau à une grande hauteur, qu'on irait puiser dans le Doubs ou, peut-être, dans... l'Areuse. Effrayé lui-même de sa hardiesse, il n'insista cependant pas trop sur cette dernière idée et proposa plutôt d'en appeler au lac des Taillères, rière la Brévine. Les autorités communales saisirent la balle au bond ; d'où nouvelle déception : le résultat de l'analyse chimique fut détestable.

En 1874, M. le professeur Jaccard, du Locle, imagine de creuser un puits artésien. On procède aux premiers travaux ; déjà la sonde atteint une profondeur de 60 mètres. Mais on s'arrête là ; les suppositions quant à l'épaisseur des couches souterraines ne sont pas réalisées, l'aléa est gros d'incertitudes, bref, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

C'est, plus tard, le tour à MM. Festcherin et Pfeiffer, à Berne ; ils estiment que les sources des Convers pourraient alimenter une quinzaine de bonnes fontaines ; leurs estimations vécurent et moururent à l'état d'estimations.

Voici venir 1877 ; la Municipalité ouvre un concours. Sur quatre projets, trois sont primés ; ils prévoient tous l'élévation de l'eau depuis le bassin du Doubs, l'un utilisant la source de la Roche, le deuxième les sources des Dames et de Biaufonds, le troisième l'eau de la rivière elle-même.

Le jury hésite ; des difficultés de natures diverses se hérissent devant ses yeux ; insuffisance de la force motrice du Doubs, caractère international de la rivière, origine française de la source de la Roche, etc. Les autorités partagent les hésitations du jury.

Survient une nouvelle combinaison. Au printemps de l'an 1878, MM. Jaccard, professeur, de Kerhor et Potte, ingénieurs, sollicitèrent et obtinrent la concession d'utiliser les sources des Convers combinées avec les eaux pluviales des montagnes environnantes qu'il s'agissait de recueillir en d'immenses bassins à ciel ouvert. Il fallut bientôt en rabattre : faute de ressources, les études furent abandonnées, la concession rompue.

En 1880, M. Ritter-Egger offrit de procurer 1000 litres par minute d'eau potable en réunissant les sources jaillissantes, d'un niveau supérieur à La Chaux-de-Fonds, sises entre le Chasseral et le Mont-Racine. Les calculs ravalèrent à 100 litres par minute la fourniture de ces sources en cas de basses eaux ; il eût fallu un réservoir de 250,000 m³ au moins pour assurer une consommation moyenne de 1000 litres par minute ; le projet Ritter-Egger alla rejoindre ses devanciers dans les cartons aux oublis. Deux nouvelles combinaisons du même auteur s'en furent lui tenir bonne compagnie.

Surgissent enfin M. Guillaume Ritter et ses immenses projets. L'ère des chimères a vécu ; la certitude va remplacer les probabilités, la pioche va remplacer la plume, l'abondance des biens va remplacer la disette forcée Dans un prochain article nous verrons M. Ritter à l'œuvre, attaquer en face la roche dure, l'incrédulité, l'esprit d'obstruction, la nature, et les vaincre d'un tour de main pour la plus grande joie de nos ménagères.

« *Chiffo* ».

Variété

Les postières anglaises

Une des positions les plus recherchées par les jeunes Anglaises est celle de télégraphiste.

Parvenir ne serait pas très difficile, n'était la concurrence aux concours, car les matières sur lesquelles ils portent ne sont pas des plus compliquées : écriture, orthographe, style, arithméthique et géographie.

Pour y prendre part, il faut avoir de quinze à dix-huit ans, payer un droit de 3 shillings (3 fr. 75) et avoir au moins cinq pieds de hauteur. On se demande pourquoi, n'est-ce pas ? Les gens qui veulent trouver des explications...

Nous en donnons celle-ci : l'administration aurait remarqué que les jeunes filles de moins de cinq pieds se marient beaucoup plus que les autres et, comme en se mariant, elles doivent, d'après les règlements, quitter leur poste, elles partiraient juste au moment où elles auraient acquis l'expérience du service.

Une fois le concours passé avec succès, elles vont à l'école spéciale, où elles restent de trois à cinq mois sans toucher de salaire ; puis elles entrent en fonctions et, trois mois durant ; touchent 10 shillings (12 fr. 25) par semaine, pendant le trimestre suivant, ce salaire monte à 12 shillings (15 fr.). Au bout d'un an, il est de 14 à 15 shillings (de 17 fr. 50 à 18 fr. 75).

Quand l'employée atteint l'âge de dix-neuf ans, il s'élève à 17 et croît ensuite d'un shilling et demi par semaine jusqu'à 28 (35 fr.) Il peut même arriver à 38, et la position commence alors à devenir enviable. Enfin, avec de la chance, on parvient aux situations supérieures.

Parmi ces favorisées du sort, 73 aides-inspectrices reçoivent de 100 à 150 livres sterling par an (de 2500 à 3700 fr.) ; 14 inspectrices de 160 à 200 (de 4 à 5000 fr.) ; la directrice de 200 à 300 (de 5000 à 6200 fr.)

Les employées ont huit heures de travail par jour avec congé le dimanche. Lorsque, après au moins six ans de service, elles quittent l'administration pour se marier, elles reçoivent une sorte de dot qui est calculée à raison d'un mois de salaire par année passée en fonctions.

Faits divers

Les gants peints. — Les personnes qui attachent aux questions de modes l'importance qui leur est due apprendront avec intérêt qu'en Angleterre, d'où nous vient l'élégance, on ne porte plus que des gants peints.

C'est une dame, une très grande dame, qui, il y a deux ou trois mois, ayant découvert un procédé pour peindre sur le chevreau, le suède ou le dogskin a « lancé » pour la première fois les gants peints dans les salons du West-End.

Cette nouveauté fit aussitôt fureur : toutes les fashionables s'empressèrent alors de copier ce qui ne semblait d'abord qu'une fantaisie personnelle, et, pendant les premières semaines, les gantiers eurent beaucoup de peine à répondre à toutes les commandes. On n'en sera point surpris si l'on songe que, à elle seule, une jeune miss se fit confectionner à la fois jusqu'à seize paires de gants assortis à chacune de ses toilettes.

La mort de la reine Victoria, survenant peu après et mettant du même coup en deuil toute l'aristocratie de Londres, aurait pu compromettre le succès de ces gants fantaisistes. Mais un élégant eut l'idée de peindre sur la peau noire de ses *gloves* des papillons mauves et des fleurs violettes, et les arbitres du bon ton décidèrent que cela conciliait suffisamment le respect de la mode et l'observance du deuil.

Avis donc aux *clubmen* qui font venir de Londres leur élégance : le gant ne se porte plus qu'agrémenté de peintures décoratives, dont la nuance varie suivant la joie ou la mélancolie du cœur. Ajoutons, avec le journal de modes auquel nous empruntons ces renseignements précieux, que la peinture sur gants ne se craquète jamais et que l'humidité de la main n'en altère pas l'éclat.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Ouvertures de faillites

Léopold-Emile Gindraux, à Savuit-sur-Lutry. Date de l'ouverture de la faillite : le 6 février. Première assemblée des créanciers : le 4 mars, à 11 heures du matin, à la salle de tribunal, à Cully. Délai pour les productions : le 22 mars.

Bénéfices d'inventaire

De Samuel Kaiser, maître-graveur, originaire de Leuzingen (Berne), domicilié à la Chaux-de-Fonds, où il est décédé. Inscriptions au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds jusqu'au 25 mars 1901. Liquidation le 29 mars, à 9 heures du matin, à l'hôtel judiciaire de la Chaux-de-Fonds.

Publications matrimoniales

Le citoyen Emile-Alcide Augsburger, remonteur, et dame Julia-Isabelle Augsburger née Montandon-la-Longe, bureau de placement, les deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds, rendent publique la demande en divorce qu'ils ont formée réciproquement à l'audience du tribunal civil de la Chaux-de-Fonds du 19 février.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 27 février 1901

Recensement de la population en Janvier 1900 :

1900 : 33,465 habitants,
1899 : 32,238 »

Augmentation : 1,227 habitants.

Naissances

Péquignot Paul-Justin, fils de Justin-Auguste, faiseur de ressorts, et de Bertha-Emma née Hirschy, Bernois.

Jeanfavre Oscar, fils de Oscar-Alexandre, horloger, et de Emma-Fanny née Humbert, Neuchâtelois.

Grossenbacher Hélène-Adrienne, fille de Albert, horloger, et de Marie-Rose-Silvanie née Feuvrier, Bernoise.

Nelly-Berthe, fille illégitime, Neuchâteloise.

Promesses de mariage

Bieler Paul-Samuel, mécanicien, Français, et Huguenin-Bergenat Sophie, Neuchâteloise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

23707. Bandelier Ami-Marcel, fils de Julien-Alphonse et de Marie-Elise Chervet, Français, né le 6 février 1901.

NOS ANNONCES

Service des Primes

Ont obtenu un **Album de la Chaux-de-Fonds :**

2671. M. Schatzmann, rue de l'Industrie 3.
2653. Mme X.
2631. Société de Tempérance.
2648. M. Perret, rue du Manège 21.
2621. M. X.
2534. M. Fritz Rabus, rue de la Ronde 19.
2515. M. Beuer, rue de la Promenade 10.
2548. M. X.
2553. M. Lafranchi, rue de la Paix 76.
2363. M. X.
2576. M. X.
2588. MM. Haasenstein & Vogler, L.-R. 32.
2604. M. X.
2609. MM. Breguet & Méroz, Saint-Imier.
2624. Café de Tempérance, place Neuve 12.
2679. Rue de la Serre 2, au 2me étage.
2682. M. X.
2660. Restaurant du Valanvron.
2698. MM. Haasenstein & Vogler, L. Rob. 32.
2705. Cercle Ouvrier.
2728. M. Jean Bauer, Sombaille 8.

Ont obtenu une **Papeterie :**

2478. M. X.
2484. M. DuBois, Bel-Air 14.
2494. Bureau de Placement, place Neuve 6.
2504. Mme Kohl, rue du Repos 9.

Les primes sont délivrées immédiatement aux ayant droits.

Nos Petites Annonces sont lues, non seulement à la Chaux-de-Fonds et dans le canton de Neuchâtel, mais dans tous les centres horlogers de la Suisse et de l'Etranger.

TRIBUNE LIBRE

Question

Quelles conditions doit remplir notre Ecole de commerce pour être vraiment utile et prospère à la fois ?

Primes : Deux volumes.

Les réponses seront reçues jusqu'au mercredi 13 mars et publiées dans le numéro du dimanche 17 mars 1901.

* * *

Les personnes qui désirent faire mettre en discussion, dans la *Tribune libre*, un objet quelconque en ont faculté pleine et entière.

NOTRE PRIME

Nous ouvrons dès ce jour, dans nos bureaux, une souscription à l'ouvrage : **La Suisse à travers les âges**, de M. le professeur Wulliety.

Cet ouvrage d'un caractère national et instructif, approuvé par nos principales autorités scientifiques, formera un splendide volume de 500 pages, grand format, illustré de plus de 2000 gravures prises sur nature et représentant la vie et l'histoire de notre patrie.

Le prix de vente de cet ouvrage est de 15 fr., il sera réduit à 10 fr. pour nos souscripteurs. Des prospectus explicatifs sont à la disposition de nos lecteurs.

Administration de L'IMPARTIAL.

Cultes à La Chaux-de-Fonds

Dimanche 3 mars 1901

Eglise nationale

9 3/4 heures du matin. Prédication.
11 h. du matin. Catéchisme.

Salle de culte de l'Abeille

9 3/4 h. du matin. Prédication.
Ecoles du dimanche, à 11 heures, dans tous les collèges primaires.

Eglise indépendante

9 1/2 h. du matin. Prédication.
11 h. du matin. Catéchisme.

Chapelle de l'Oratoire

9 1/2 h du matin. Prédication et Communion.
7 1/2 h. du soir. Méditation.

Salle du Presbytère

Jeudi à 8 1/2 heures du soir. Etude biblique.
Ecoles du dimanche à la Croix-Bleue (Petite salle), au Collège de la Charrière, au Vieux-Collège et à l'Oratoire, à 11 h. du matin.

Chapelle morave (rue de l'Envers 37)

10 h. du matin. Prédication.
11 h. du matin. Ecole du dimanche.
7 1/2 h. du soir. Réunion d'édification.
Jeudi 28 février
8 1/2 h. du soir. Etude biblique.

Deutsche Kirche

9 3/4 Uhr Morgens. Gottesdienst — Herrn Pfarrer Köchlin.
11 » Vormittags. Kinderlehre.
11 » » Sonntagsschule im Vieux Collège.

Eglise catholique chrétienne

9 1/2 h. du matin. Service liturgique. Sermon. Après le culte, école du dimanche.

Eglise catholique romaine

7 h. du matin. Première messe.
8 h. » Deuxième messe, — Sermon italien et allemand.
9 h. 3/4 du matin. Office. Sermon français.
1 h. 1/2 après-midi. Catéchisme.
2 h. » Vêpres.
Mittwoch, Abends 8 1/2 Uhr. Bibel- und Gebetstunde.
Freitag, Abends 8 1/2 Uhr. Männer- und Jünglingsverein.

Evangélisation populaire

(rue Numa-Droz, 102)
8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.
Lundi, 8 h. 1/2 du soir. » »

La Bonne Nouvelle

(Paix, 39)
9 1/2 h. du matin. Culte avec Ste-Cène.
8 h. du soir. Réunion publique.
JEUDI
8 1/2 h. du soir. Etude biblique.

Deutsche Stadtmission

(Mission de Crischona)
Sonntag 2 1/2 Uhr Nachm. Jungfrauenverein, Env.
» 4 » » Predigt, Envers, 37.
Mittwoch, 8 1/2 Uhr Abends. Bibelstunde, Env. 30.
Freitag, 8 1/2 Uhr Abends. Jünglingsverein, rue de l'Envers 30.

Mission évangélique

(rue du Premier-Mars nº 11 A)
10 h. du matin. Culte.
11 h. » Ecole du dimanche.
2 1/2 h. après-midi. Réunion d'évangélisation.
8 h. du soir. » »
Lundi, 8 h. du soir. » »
Mardi, 8 1/2 du soir, Etude biblique et réunion de sanctification.
Jeudi 8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

Armée du Salut

Rue Numa-Droz 127
Dimanche à 10 heures du matin. Réunion de sainteté, à 3 et 8 heures du soir, salut.
Les lundi, mercredi et jeudi, à 8 1/2 h. du soir, Réunion de salut.

Eglise évangélique baptiste

(rue de la Paix 45)
9 1/2 h. du matin. Culte, Sainte-Cène le 1er et le 3me dimanche du mois.
8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

Société de tempérance de la Croix-Bleue

Rue du Progrès 48
Dimanche 8 h. soir. Réunion de tempérance.
Mardi, 8 1/2 h. du soir. Réunion allemande. (Petite salle.)
Vendredi 2 h. après midi. Réunion du groupe des montagnes.
Samedi, 8 1/2 h. du soir. Réunion de prières.

Evangélisation populaire

(rue de la Paix 15)
10 h. du matin. Culte.
8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.
Lundi, 8 h. 1/2 du soir » »
Jeudi, » »

Bischœflische Methodistenkirche

(Eglise Méthodiste) rue du Progrès
9 1/2 Uhr Vormittags. Gottesdienst.
11 » Sonntagsschule.
8 Uhr Abends. Gottesdienst.

tourbières et les marais engluants, mouvants, s'enfonçant, des bords du lac...

Tout à coup le vent se lève, violent, en rafales, pour la seconde fois.

Pendant quelques minutes la neige tourbillonne.

Puis elle cesse, soudain, et les nuages se bousculent; le vent redouble, les nuages se disloquent; des étoiles apparaissent entre les découpures des nuages plombés qui résistent encore; le bleu s'étend, repousse les dernières cohortes de neige, prend possession du ciel.

Et soudain, la lune éclaire, doucement, la solitude sinistre.

Cela fut presque aussi brusque qu'un changement de féerie.

La nuit était d'un noir d'encre, d'un noir qui pesait comme un fardeau lugubre sur les yeux, sur le cœur...

La nuit devint claire...

Mais la course de Sarah ne se ralentissait pas.

Aussi loin que la clarté lunaire permettait d'étendre le regard, c'était la plaine...

On eût dit une mer de roseaux recouverts de neige, car les tiges des roseaux pointaient au-dessus.

Depuis longtemps, le chemin avait disparu.

Etait-ce bien un chemin qu'il avait cru voir, qu'il avait pris?

Oui... mais peu à peu ce chemin s'était rétréci.

Et il avait fini, sans but, vers les joncs de Grandlieu.

Grâce à la lune, Horace l'apercevait de nouveau, cette hantise du lac qui l'avait poursuivi dans l'après-midi.

Le vent violent faisait frissonner les hauts joncs, et on eût dit le murmure ou le passage des âmes mystérieuses de la ville engloutie.

Et le clapotis des vagues soulevées par les rafales s'entendait, pareil encore, à cette distance, à une sorte de ricanement lugubre.

Sarah courait, emportée, vers les abîmes.

Et devant ses efforts inutiles, Horace se laissait entraîner, n'essayant plus de la retenir.

Jusqu'alors, le terrain n'avait pas été mauvais.

La jument galopait comme sur une piste d'entraînement, sur une ancienne chaussée détruite depuis longtemps et qui, jadis, avait servi à s'approcher jusqu'à la rive, à travers les marais et les tourbières.

C'était cela que Villefort avait pris pour un chemin, à l'embranchement de la route de Saint-Mars.

Tout à coup, le cavalier sentit que le terrain devenait plus mou sous les pieds de son cheval.

L'allure de Sarah se ralentissait.

Il se pencha pour se rendre compte.

Mais comment voir?

C'était partout des pointes de roseaux qui soulevaient leur tête hors de la couche de neige.

C'était partout la neige, partout le marais.

Mais il était évident que la chaussée suivie par la pauvre bête n'existait plus et qu'elle venait de s'engager dans les tourbières; la couche supérieure de la tourbe était légèrement durcie par les gelées précédentes, mais pardessous c'était la vase, la vase immonde, profonde, sans fond, dangereuse comme les suçoirs d'une pieuvre.

C'est là que Sarah galopait.

Et c'est vers cette mort horrible qu'elle entraînait son maître.

Quand le duc put se rendre compte et comprit l'effroyable danger, il frissonna de tout son corps et pâlit.

Certes, il était brave, d'une bravoure folle.

Certes, il n'avait pas peur de la mort.

Il la méprisait.

Et pourtant, cette mort lui faisait peur, une peur atroce! Etre enseveli vivant dans la boue! Mourir en sentant lentement cette ordure se soulever autour de lui, entrer en lui, goutte à goutte, par la bouche, par les yeux, par les oreilles! Ah! horreur! horreur! c'était cent fois mourir.

Sarah bondissait à travers la tourbière.

C'était toujours des bonds, mais les bonds étaient plus pénibles et se ralentissaient; elle était couverte d'écume; Horace devina que le moment suprême était venu... attendre plus longtemps était courir de gaieté de cœur à la mort qu'il redoutait.

Il essaya de l'arrêter.

Elle ne s'arrêta pas; elle était affolée. Sous ses pieds elle sentait le terrain, qui fuyait, qui s'enfonçait; elle avait flairé ce danger; elle y avait couru malgré elle, et enfin elle l'avait trouvé.

A chaque bond, elle s'engloutissait jusqu'aux jarrets

Alors, Villefort lâcha les étriers...

Et brusquement, se jetant de côté, pour ne pas recevoir une ruade, il se laissa tomber.

Sa tête rencontra une racine émergeante.

Il ressentit une forte commotion, ses yeux furent aveuglés et il s'évanouit sur la couche blanche au-dessus de laquelle, là comme ailleurs, comme autour de lui, comme partout dans la plaine immense et morne, pointillaient des têtes d'herbes dures...

Il eut la sensation, en revenant à lui, que quelques minutes seulement s'étaient écoulées depuis qu'il avait perdu connaissance.

Il reprit tout de suite sa présence d'esprit.

Pourtant sa tête était lourde.

Il était couché tout de son long sur la nappe blanche et en voulant ramener sa main à son front, où il sentait une douleur lancinante, il s'aperçut qu'il avait la bride de sa jument enroulée autour de ses doigts...

Il se souleva.

Sarah ne pouvait être loin... ou la bride s'était cassée.

La bride ne s'était pas cassée... Sarah était près de lui, tout près...

En sentant son cavalier tomber, elle s'était arrêtée instantanément.

Elle ne bougeait pas, mais sa respiration sortait en fumée de ses naseaux avec le bruit d'un soufflet de forge.

Elle eut tout à coup un hennissement... et ce hennissement avait dans cette solitude, en cette nuit, par cette neige, au milieu de ces périls, quelque chose de lugubre...

Il tressaillit, se souleva un peu plus, regarda...

Sarah n'était plus qu'une chose informe.

Elle était dans la tourbe jusqu'au-dessus des jarrets.

Le duc, dans le mouvement qu'il avait fait, sentit la couche glacée, la couche résistante, fléchir sous son propre poids.

Alors il s'étendit de nouveau...

Il ne fit plus aucun mouvement...

C'était atroce...

Au-dessus de lui l'horizon immense du ciel où — implacable ironie — des étoiles brillaient dans un bleu d'une pureté immaculée...

(A suivre)

18me Année — 1901. N° 14. — LVIIIe Volume

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5 ; trois mois, fr. 2.50

LA

CHARMEUSE D'ENFANTS

(GRAND ROMAN INÉDIT)

PAR

JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Une haine vieille d'un siècle.

Entre eux de rares paroles, traduisant leur état d'âme :

— Sa jument est une merveilleuse bête.

— Elle ne le sauvera pas.

— J'ai cru, lorsqu'il a rencontré la route de Saint-Même, qu'il était sauvé.

— Oui, s'il avait continué de s'éloigner du lac, en allant vers Machecoul, c'était le salut pour lui.

— Maintenant, il est perdu...

— Si nous manœuvrons bien, je le crois...

— Il court vers les tourbières...

— Il court à la mort !

Le duc avait pris la route qui conduit à Port-Saint-Père.

Il se rapprochait du lac en effet, et la plupart des chemins qui arrivent à cette route longent les marécages immenses qui empêchent, de ce côté de la rive, l'accès du lac.

Sarah rongeait son frein en se sentant retenue.

— Tout à l'heure, Sarah ! tout à l'heure ! disait Horace.

Il la laissa pourtant prendre un peu d'avance, la voyant s'énerver de plus en plus. Ce qu'il voulait, c'était qu'elle n'entendît plus les sabots des chevaux derrière elle. Cela la calmerait.

En effet, on n'entendit plus aucun bruit.

Le duc eut un sourire ironique.

— Quand l'envie m'en prendra, ils disparaîtront vite.

Il suffisait de voir l'aisance de Sarah, la régularité de son allure, sa souplesse incomparable, pour être certain que le duc ne se vantait pas et qu'il pouvait avoir toute confiance.

Tout à coup, il la sentit boiter.

Il n'hésita pas, sauta de la selle, regarda le pied, en enleva une pierre entrée dans la fourche, remonta.

Le tout n'avait pas pris une demi-minute.

Cela avait suffi pour perdre sa légère avance.

— Hop ! hop ! Sarah !

Elle repartit comme le vent, dans la plaine nue, sur la route uniformément blanche, s'infléchissant légèrement vers l'ouest.

Un coude de route, un petit bois de chênes, et chasseurs et gibier se perdent ; puis de l'autre côté du bois, de nouveau, ils s'aperçoivent et ne se quittent plus.

Parfois, pendant de longues minutes, le duc perdait, dans le lointain, le spectacle de la petite mer de Grandlieu.

Puis tout à coup elle reparaissait dans sa ceinture de joncs jaunis.

Tout en se laissant emporter par Sarah, Horace réfléchit.

Il s'orientait, cherchant à reconnaître le pays.

— Je me rapproche insensiblement du lac... Cela ne vaut rien... car là il est évident que je me heurterais à l'impossible... et la course finira sans que ces messieurs puissent juger du mérite de ma jument... Or, je veux qu'ils crient merci... Voyons, où suis-je en ce moment ?

Il faisait encore assez clair pour s'y retrouver.

Une auberge sur la route le renseigna avec son enseigne.

— Au Chêne Vert !... Bon... Dans dix minutes je serai au bois Flamberge, et là je pourrai choisir entre deux routes, celle que je suis et qui me conduit à Port-Saint-Père... où celle beaucoup plus commode de Sainte-Pasanne. Va pour Sainte-Pasanne... D'ici là, je vais tâcher de donner de la tablature à mes forcenés camarades.

Et se penchant et caressant sa monture :

— Hop, Sarah ! plus vite, Sarah, plus vite...

Sarah augmenta son allure. Elle s'allongea, fine, gracieuse ; son cou se tendit, la croupe surélevée, les reins cambrés et frémissants ; les foulées s'agrandirent, sans rien perdre de leur régularité.

— Très bien, Sarah, très bien, ma fille !...

Comme si elle avait deviné, elle voulut s'allonger encore.

— Non, non, plus tard, réservons-nous, ma belle.

Gaston et Pierre avaient disparu, très loin en arrière, ne pouvant suivre un pareil train, et le duc se mit à rire.

Il alluma un cigare.

Au bois Flamberge, un peu avant d'arriver au carrefour, il s'arrêta.

Il avait le temps. Il pouvait laisser souffler sa bête.

Le bois Flamberge couronne un monticule assez élevé d'où la vue s'étend assez loin.

Le jour baissait lentement. Tout le paysage était indéfini à présent, revêtait des couleurs imprécises, s'enveloppait de brume.

Par-ci, par-là, des flocons tombaient.

C'étaient les avant-coureurs d'une bourrasque.

Du monticule, Horace apercevait une longée de la route, sur plus de deux kilomètres, qu'il venait de parcourir.

Sur cette route, un seul cavalier, à cinq cent mètres environ : Pierre.

Qu'était devenu Gaston?

Aussi loin que le duc pouvait voir, il ne l'apercevait pas.

— En voilà un qui a renoncé à la lutte.

Il eut un haussement d'épaules méprisant.

C'était prévu.

— Ils s'entendent en chevaux comme moi je m'entendrais à vendre de la pharmacie. Pourtant ils sont bons cavaliers... je les ai vus au régiment...

Lorsque Pierre distingua Villefort planté sur sa jument en haut du monticule, il ralentit son allure, reprit son intervalle primitif de deux cents mètres et attendit que le duc repartit.

Celui-ci eut un sifflement de colère.

— Que veut-il?

Cela l'exaspérait de ne pas comprendre.

Il devinait seulement tout un plan bâti d'avance.

Mais quel était ce plan?

— Hop! Sarah! hop!

Et le voilà reparti, vers le carrefour cette fois...

Là, sur la route de Sainte-Pazanne, il laissera faire Sarah, ne la retiendra plus. La nuit venait, il fallait en finir.

A Sainte-Pazanne, il prendrait le chemin de fer.

Un quart d'heure se passe, il est au carrefour.

Mais là, il a un soubresaut de colère et de surprise.

Devant lui, venant de son côté par la route qu'il allait prendre, arrive Gaston au plein galop de son cheval, barrant cette route.

— Et derrière, Pierre arrive également ventre à terre.

— Hop! Sarah! hop!

Et il n'a que le temps de se jeter, par la droite, sur la route qui remonte à Sainte-Lumine.

Le plan des Girodias devenait plus clair.

— Ah! ah! je crois tout simplement que cette course-poursuite n'a pas d'autre but que celui de me faire prendre certains chemins... Est-ce que parce qu'ils sont sûrs des jambes de leurs chevaux? Est-ce pour faire casser les jambes de Sarah dans une ornière et me faire, à moi, casser la tête dans une chute dont ils escomptent le résultat? Peut-être... Hum! hum!... il me semble pourtant qu'il doit y avoir autre chose...

XI

La course à la mort.

Le plan des deux frères, dans cet étrange steeple-chase, était d'obliger le duc de Villefort à prendre certaines routes, à circonscrire sa course, à le pousser, de voie en voie, jusqu'aux abords des tourbières.

Et là, toujours le poursuivant de l'y faire se précipiter.

La nuit tombait de plus en plus; les flocons de neige, d'abord très espacés, se resserraient, extrêmement menus, menus comme de la poussière, et le vent, à grandes rafales, les balayait dans les yeux des cavaliers, en tourbillons pénétrants qui les aveuglaient.

Sarah dévorait l'espace.

Villefort filait, dans le crépuscule tombant, comme un fantôme.

Les lointains du paysage, maintenant, étaient complètement obscurcis.

Il n'avait plus la vue du lac.

Cela, malgré lui, depuis une heure, l'avait obsédé.

D'instinct il y portait son regard.

Il le sentait plus près, mais comme il ne le voyait plus, il respirait presque avec soulagement.

— Va pour Sainte-Lumine, se dit-il. De là, je regagnerai Machecoul par la forêt et je prendrai le train à Machecoul.

Il avait pris de l'avance.

Il s'arrêta et écouta.

Il lui parut qu'il n'y avait plus qu'un seul cheval derrière lui.

— Ah! ah! ils vont recommencer le même manège...

A la Maucherie, un chemin vicinal s'embranche sur la route.

Et, barrant la route, une charrette chargée de longs frênes en travers.

Il enleva Sarah d'un bond prodigieux et passa pardessus les frênes.

— Eh! eh! il me semble que si j'avais pris le chemin vicinal, je me dirigeais droit vers les tourbières!... Cette fois, je vois clair!...

Derrière, Gaston, seul franchissait l'obstacle, comme le duc.

Et la chasse étrange, et qui allait devenir tragique, se poursuivit dans la nuit venue, au milieu des tourbillons de neige, dans les rafales glacées.

Enervé, le duc voulut en finir.

Il laissa faire Sarah.

Elle partit en pleine vitesse, rasant le sol avec une rapidité merveilleuse. Il y avait deux heures que durait cette course, par un terrain exécrable, et la noble bête semblait fraîche et reposée.

On eût dit qu'elle sortait de l'écurie.

— Très bien, Sarah, très bien, ma belle!

De chaque côté du cavalier, qui lui-même ressemblait à un fantôme se mouvant au milieu des tourbillons de neige, filaient les fantômes des arbres, presque invisibles, qui tendaient vers lui leurs bras blancs décharnés.

Le paysage fuyant, les montées, les descentes, les bois, les plaines, les étangs, les ruisseaux, Sarah dévorait tout de son admirable allure, avec une vitesse merveilleuse.

De temps en temps Villefort prêtait l'oreille.

C'était, maintenant, un silence absolu.

Plus de galop de chevaux derrière lui... plus de poursuivants...

Pas de fermes, pas de moulins... ni hameaux, ni villages...

Pas un aboiement de chiens, pas une rencontre d'homme.

Le désert était absolu, la solitude complète... le silence de mort.

Et le jeune homme s'abandonnait à la griserie, à l'ivresse véritable qui nait d'une course comme celle-là, où l'espace ne compte plus... où on se laisse emporter comme dans un rêve.

Et il excitait Sarah, de la voix toujours :

— Hop, Sarah ! C'est le moment d'en finir, ma belle...

Il n'avait pas encore employé l'éperon.

Le vent cessa.

La neige, dont les flocons s'étaient élargis, se mit à tomber droite, toujours aussi épaisse.

On ne voyait plus rien, plus même les fantômes des arbres.

Villefort en était réduit à se confier à l'instinct de sa bête.

Il essaya de s'orienter, mais c'était impossible.

Il lui parut, cependant, qu'il ne suivait pas une grande route, mais un chemin vicinal ou de moyenne communication.

D'après la direction qu'il avait prise au déclin du jour, lorsque les deux frères l'avaient obligé à en changer, il devait se rapprocher de la route qui côtoie le lac et va vers Saint-Mars.

Il crut reconnaître, dans un bas-fonds, les toits bas d'une pauvre ferme, la Tancherie.

S'il ne se trompait pas, il devait être dans la bonne voie et tout près de la grand'route.

En effet, il arriva au moulin à vent de la Trubière.

Il écouta, penché sur la selle.

Plus rien. Depuis longtemps, les poursuivants étaient réduits, vaincus.

Il mit Sarah au pas.

— Repose-toi, ma belle... Tu l'as bien gagné... mais c'est fini, vois-tu, nous les avons semés, les deux vilains chevaux... nous n'en entendrons plus parler... Repose-toi, ma fille...

Sarah pointa ses oreilles.

Il la sentit toute frémissante entre ses genoux, comme si elle avait été traversée d'un courant électrique, des naseaux à la croupe.

— Eh bien, Sarah, que se passe-t-il?

Le frémissement continuait.

Evidemment, il se passait quelque chose d'anormal dont la jument s'apercevait avant son maître.

Les oreilles pointaient, s'agitaient, se retournaient, se baissaient avec une rapidité extraordinraire.

Un moment arrêté, le duc était aux écoutes, car essayer de voir devenait chose impossible.

En avant, et se rapprochant avec une rapidité vertigineuse, le bruit sourd, continu, répété, régulier, d'un galop à fond de train.

— Ah ! ah ! la même manœuvre !... Un des deux !

Et derrière le même galop effréné :

— L'autre !...

Sarah frémissait toujours, s'énervait singulièrement; elle se rendait parfaitement compte de ce qui se passait, de l'approche des deux chevaux devant lesquels elle avait couru depuis deux ou trois heures avec une si grande supériorité.

— Ils ne savent pas où je suis... Ils vont me perdre... Ils passeront près de moi sans me voir... dans cette nuit de l'enfer.

Et se baissant, pour parler à l'oreille de la jument :

— Hop, Sarah ! hop : nous allons bientôt nous reposer, ma fille.

A sa grande surprise, Sarah ne bougea pas.

Arc-boutée sur ses quatre jambes, elle ressemblait à une statue, mais elle renâclait sourdement comme devant un danger de mort.

Il appuya légèrement sur le mors pour éveiller son attention.

Elle resta immobile.

Il serra les genoux.

Elle ne bougea pas.

Et le même frémissement la parcourait, la soulevait, nerveux, étrange.

Et les galops, en avant, en arrière, se rapprochaient très distincts.

Près de Villefort s'amorçait un chemin large, herbeux, conduisant dans la campagne, vers le lac, entre le Branday et la Marzelle. Où aboutissait-il? Villefort l'ignorait. Qu'importe ! Il voulait dépister les deux cavaliers. Ensuite, il rentrerait tranquillement.

— Hop, Sarah ! hop !

Une immobilité de pierre.

Alors, Horace n'hésita plus.

Les éperons effleurèrent les flancs vierges du noble animal, qui bondit comme sous un outrage qu'il venait de recevoir.

Et presque aussitôt, dans l'allure désordonnée, affolée, qu'elle prit, le duc sentit que Sarah était emportée et qu'il n'en était plus maître.

Emportée vers l'inconnu, dans les ténèbres insondables, au milieu de cette neige incessante, sous ce ciel noir, emportée dans un affolement qui lui faisait dévorer l'espace en une effroyable vitesse... au bout de laquelle, sûrement, il n'y avait que la mort pour elle... la mort pour son cavalier...

Vains étaient ses efforts d'athlète, vaine était toute sa science acquise, toute son expérience, pour la retenir.

Et pourtant, en cette crise il conservait le sang-froid le plus absolu, les yeux essayant de voir, de percer l'énorme voile constamment étendu devant lui, qui reculait sans cesse et contre lequel sans cesse il courait.

Plus rien, maintenant, ni derrière ni devant lui.

Plus de galops de chevaux, plus de poursuivants, plus de Girodias.

Et c'est le désert qu'il traverse, le désert morne, des landes plates couvertes de roseaux durcis par la gelée.

Plus de toits de fermes dans les fonds, le long du chemin.

Plus même de moulins à vent.

Plus de bois, plus d'arbre, plus d'arbrisseaux, plus de haies.

Plus rien que des joncs et la morne plaine.

Et Sarah court dans son galop éperdu... Et son cavalier use ses forces à la retenir, à vouloir la reprendre et la diriger.

Où est-il? Suit-il toujours le chemin qu'il a pris tout à l'heure? ou bien est-il tout simplement en pleine campagne? Il ne le sait.

S'il est en pleine campagne, tout à l'heure bête et cavalier se briseront contre un arbre invisible, rouleront dans quelque fossé, pour ne se relever jamais plus... culbuteront, écrasés, tordus, broyés, morts...

Et Sarah court, court, dans sa folie d'épouvante, vers le danger qu'elle sentait, au loin encore, tout à l'heure, qui la faisait renâcler, qui lui faisait refuser d'obéir... et qui la rendait toute nerveuse et toute frémissante : les

Restaurant des Armes-Réunies

GROSSER SAAL

Sonntag den 3. März
Abends 8 Uhr

Theatralische Vorstellung

gegeben vom

Männerchor Kreuzfidel
Chaux-de-Fonds

PROGRAMM

ZRINY

der ungarische Held, sein und seiner Familie ruhmvoller Heldentod für Glauben, Kaiser und Vaterland im Kampfe mit dem türkischen Gross-Sultan Soliman im Jahre 1566.

Historisches Volkschauspiel in 5 Akten von Th. Körner.

Schlussscene: Die Erstürmung des Schlosses Sigette. Zrinys und seiner Getreuen Tod. Sprengung des Pulverthurmes.

Das Stück spielt in der ersten Hälfte des ersten Aktes in Belgrad, dann teils in, teils vor der ungarischen Festung Sigette.

Nach Schluss der Vorstellung:

◆ **Soirée dansante** ◆

bei geschlossenen Thüren.

Billette im Vorverkauf, à 50 Ct., können bezogen werden bei den HH. Bisang, Coiffeur; Stettler, Boulanger; Barben, Hôtel du Soleil; Schurter, Café Zurichois; Café Madame Balmer, und abends an der Kasse, à 60 Ct. 2756-1

Brasserie de la Terrasse

88, rue du Parc 88. 2762-1

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI,
à 8 h. du soir,

Grande Représentation
du Théâtre

GUIGNOL

Co[illegible], Vaudevilles, Scènes militaires.
Direction: **WETZEL.**

DIMANCHE, à 2½ heures

MATINÉE
ENTREE LIBRE

CONFÉRENCE PUBLIQUE
BRASSERIE METTRAUX
CERNIER

Lundi 4 Mars 1901
à 8 h. du soir,
Les Microbes, La Tuberculose, La Vaccination,
avec projections lumineuses,
PAR LE 2783-
Dr Alexandre FAVRE
Député au Grand Conseil.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

L'AVENIR des EPLATURES

Samedi 9 Mars 1901
à 8 heures,

Soirée Annuelle

au LOCAL

Café-Restaurant Vital MATHEY

MM. les membres passifs et amis de la Société sont cordialement invités à y participer et signer la liste déposée au local, 2775-1 **Le Comité.**

RESSORTS

On demande de suite un **adoucisseur** et un **apprenti.** — S'adresser, sous chiffres **H. 629 P.**, à l'Agence **Haasenstein et Vogler, à Porrentruy.** 2700-2

Atelier

à louer, près de la gare des **Geneveys-sur-Coffrane,** dans une construction récente, et pouvant contenir 25 ouvriers. Conviendrait à un fabricant d'horlogerie ou de ressorts ou à un émailleur. — S'adr. à M. Fritz Sigrist, aux Geneveys-sur-Coffrane. 2761 3

A la même adresse, un **logement** de 4 pièces est à louer.

Cafés - Cafés
A la Ville de Rio

RUE D. JEANRICHARD 19

2180-1 **Prix sans concurrence**

Genève. — Neuchâtel. — Ch.-de-Fonds

Meubles neufs à vendre, faute de place, 1 divan recouvert moquette, 1 bois de lit, 2 places (à fronton), 1 table à coulisses, feuillets restant dans la table, 1 armoire à glace petit modèle, lavabo et table. — S'adresser chez M. Albert Perret, rue Numa Droz 51. 2621-5

GYMNASE
et
Ecoles Industrielles de La Chaux-de-Fonds

Cet établissement comprend:

A) Pour les jeunes gens:

Gymnase et **École industrielle,** comportant 3 sections:

1. **Section littéraire,** dont le programme correspond à celui des examens de maturité;

2. **Section scientifique,** préparant aux admissions au Technicum et à l'Ecole polytechnique fédérale;

3. **Section pédagogique,** à l'usage des aspirants au brevet neuchâtelois de connaissances pour l'enseignement primaire.

B) Pour les jeunes filles:

Ecole industrielle des jeunes filles, donnant une culture générale et préparant aux brevets de connaissances primaires et frœbeliennes pour l'enseignement dans les écoles neuchâteloises.

L'année scolaire 1901-1902 s'ouvrira le **30 avril 1901.**

Les demandes d'inscriptions doivent parvenir jusqu'au **25 avril,** à la direction, qui fournira tous les renseignements.

Examens d'admission, le **26 avril.**

Le Directeur,
Dr L. CELLIER.

2774-6 H-700-C

MES COMPLETS
pour
CATÉCHUMÈNES
sont
les plus avantageux

car étant d'une élégance et d'une bienfacture inconnues jusqu'à ce jour en Cheviot, en Diagonal, en Buxkin, en Laine peignée ainsi qu'en drap Granité, noirs, bleus ou bruns, un et deux rangs de boutons, ne se payent que **25, 27, 30, 33** et les plus grands seulement **35 francs.** 2764-2

Se recommande,

J. Naphtaly

N° 9 RUE NEUVE N° 9

LA CHAUX-DE-FONDS

(Prière de faire bien attention au numéro de la maison et au nom)

Les Magasins sont ouverts le Dimanche.

Boucherie SCHMIDIGER
12, rue de la Balance, 12

Beau Gros Veau
à **60** et **65 cent.** le demi-kilo

LAPINS frais

Jambon fumé à 75 c. le ½ k. Saindoux fondu à 75 ct. le ½ k.
Choucroute et Souriebe à 25 c. le kilo 15164-109

Institut de Jeunes Gens Misteli, à Soleure

recommandé pour les langues, les sciences commerciales et techniques. — Position très belle. — Prix modérés. — Existant depuis 30 ans. — Prospectus sur demande. O.-F. 5913 488-1

ESCARGOTS

J'achète les escargots, pris en gare des Villers-le-Lac, à **25 fr.** le mille.

Courtis, douanier,
2544-1 à **Chaillexon** (France).

Agriculteurs

A vendre une quantité de beaux **jeunes porcs** du poids de 60 à 100 livres, destinés spécialement pour l'engrais. **Belle sorte et très sains.** — S'adresser à la Fruitière Moderne, aux Grandes Crosettes. 2300-2

Immeuble à vendre

A vendre de gré à gré, **à la rue Léopold-Robert** et à de favorables conditions, **une belle maison d'habitation** renfermant magasins et appartements. Cet immeuble, qui jouit d'un beau revenu, est dans un excellent état d'entretien. 2078-8

Pour traiter, s'adresser au bureau de M. **Henri Vuille, gérant,** rue St-Pierre 10. 2078-4

Pour St-Georges 1901

rue **Léopold Robert 58,** 1er étage, 4 pièces, 875 fr. 2413-3

Etude Eug. Wille & Dr Léon Robert, avocats
même maison

COMMIS

Un jeune commis, Bâlois, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche place de suite. Le dit désirerait être logé et nourri chez son patron et recevoir un petit salaire. — Adresser les offres par écrit, sous **P. 200 J.,** Poste restante, **Saint-Imier.** 2597-2

Pensionnaires

Dans une honorable famille de la ville, on prendrait en chambre et en pension à **raison de 50 fr. par mois,** dès maintenant ou à la rentrée des classes des **jeunes gens** de bonnes familles des localités voisines désirant fréquenter les **écoles supérieures** de la Chaux-de-Fonds. Vie de famille et bons soins assurés. Belle situation avec grand jardin. Références à disposition. 1895-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Employé de bureau

Un jeune homme ayant fait un sérieux apprentissage de commerce, ayant une belle écriture et des notions de comptabilité, étant sérieux et très actif, est demandé par une fabrique du Vallon de St-Imier. Place d'avenir.

Inutile de postuler si l'on ne remplit pas les conditions exigées.

S'adr. par écrit et avec références, à l'Agence **HAASENSTEIN et VOGLER,** sous **Z. 1152 J.** à St-Imier. 2483-1

A remettre

un bon **magasin de MERCERIE et LINGERIE** très bien situé, avec appartement de 2 chambres et cuisine contiguë. Conviendrait spécialement pour 2 dames connaissant la couture. — S'adr. par écrit sous chiffres **W. 2352 L.** à l'Agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** à **Lausanne.** 2740-1

Un comptable demande des écritures à faire entre ses heures, à la maison ou à domicile. **Toisages et établissage de comptes de bâtiments, copies,** etc. Références et discrétion. 2519-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Peintre-Décalqueur connaissant tous les genres, soit: **Décors, Noms,** Breguets, Arabes, etc., etc.. demande à entrer en relations pour du travail à l'atelier ou autre. — S'adresser, sous initiales **R. J. 2506,** au bureau de l'Impartial.. 2506-1

Acheveur. Un bon ouvrier acheveur pour boîtes or demande place de suite dans un bon atelier de la localité, si possible pour la grande pièce. S'adr. au bureau de l'Impartial. 2531-1

Démonteur et remonteur demande, soit dans les petites ou grandes pièces, des remontages à faire à domicile. — S'adresser rue de la Charrière 27, au rez-de-chaussée. 2656-1

Démonteur. Un bon démonteur et remonteur pour petites et grandes pièces ancre et cylindre, demande place pour dans la quinzaine ou une époque à convenir. A défaut, on entreprendrait des démontages et remontages à domicile. Preuves de capacités à disposition. — S'adresser sous initiales **L. F. 2497** au bureau de l'Impartial. 2497-1

Pierriste demande à faire des grandissages à domicile. 2496-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Mécanicien âgé de 34 ans, demande place pour faire l'outillage et les estampes dans une fabrique. Certificats à disposition. — Pour renseignements, s'adresser chez M. Ali Brunner, rue du Premier Mars 6. 2509-1

Une finisseuse demande de l'ouvrage à la maison; elle fait tous les genres de boîtes; finissages à trois bouts, boîtes oxydées. 2532-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Spiraux. On désire placer une **jeune fille** pour apprendre les spiraux. — S'adresser rue des Terreaux 11, au 1er étage, à droite. 2543-1

Demoiselle au courant des travaux de bureau et connaissant l'Anglais, le français et l'allemand, cherche emploi de suite dans bureau ou magasin. — S'adresser sous initiales **C. F. L. 2526** au bureau de l'Impartial. 2526-1

Journalière. Une dame se recommande pour faire des ménages, écurer, ou laver. — S'adresser rue de la Ronde 22, au 1er élage. 2538-1

Mécanicien-Surveillant. Ensuite de la démission du titulaire actuel, la commune de la Chaux-de-Fonds met au concours un poste de mécanicien-surveillant a l'Usine transformatrice d'électricité de la Chaux-de-Fonds. 2658-2

Le cahier des charges est déposé à la Direction soussignée qui recevra les soumissions jusqu'au 10 mars prochain, au plus tard.

Direction des Services Industriels.

Acheveur-Remonteur. On demande de suite un bon acheveur, ainsi que deux ou trois bons **remonteurs.** 2626-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Boîtiers. On demande de suite deux bons **acheveurs,** — S'adresser à la **Fabrique Hauert.** 2648-2

Acheveur. On demande au plus vite un bon acheveur pour la pièce or, savonnette et lépine. Le postulant doit être actif, sérieux, muni d'excellentes références et assidu au travail. Place stable et bon gage si la personne convient. 2682-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Secrets. Deux ouvriers faiseurs de secrets or pourraient entrer de suite a l'atelier C. Frank, rue du Stand n° 12, au 2me étage. Ouvrage suivi et lucratif. Place stable. 2607-2

Secrets. On demande de suite 2 bons ouvriers faiseurs de secrets américains. — S'adresser à l'atelier Breguet & Maire, **St-Imier.** 2609-2

Secrets. On demande au plus vite un limeur pour secrets américains. — S'adresser à M. Arnold Ducommun, Billodes 48, **Locle.** 2617-2

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes or et une **apprentie** rétribuée de suite. S'adr. au bureau de l'Impartial. 2653-2

On demande personne instruite ayant belle écriture pour faire des copies. — Adresser offres sous **L. N. B. D.,** Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 2668-2

On cherche pour **l'Allemagne** un bon
FOURNITURISTE
Offres avec références sous chiffres **L. R. 2640,** au bureau de l'Impartial. 2640-2

Commissionnaire. Un jeune garçon, libéré des écoles, est demandé au comptoir, rue du Pont 4. 2669-2

Tonnelier. **On demande au plus vite un ouvrier tonnelier. On exige bon travail et bonne conduite.**
S'ad. au bureau de l'Impartial. 2690-2

Sommelière. M. Edouard Perrenoud, Brasserie du Lion, **rue** de la Balance 17, demande une bonne sommelière. Entrée de suite. 2635-2

Cuisinière. On demande pour entrer de suite une bonne cuisinière, ainsi qu'un jeune homme comme **garçon d'office.** — S'adresser Hôtel de la Croix d'Or, rue de la Balance 15. 2639-2

Servante. On demande une bonne fille sachant bien faire le ménage; à défaut, une jeune fille de 16 à 17 ans pour aider au ménage. — S'adresser chez M. A. Méroz, rue de la Loge 5 A. 2608 2

Apprenties. On demande de suite une ou deux apprenties **tailleuses.** — S'adresser chez Mlle M. Huguenin, rue des Granges 6. 2661-2

Horloger. On demande un bon horloger pour visiter les échappements et au besoin aider à l'achevage de la boîte. Bon gage si la personne convient. — S'adresser comptoir rue du Parc 24. 2501-1

Remonteurs. De bons remonteurs pour petites pièces ancre et cylindre trouveraient place stable et ouvrage régulier. 2512-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Démontages. On demande de suite un démonteur ou démonteuse **Travail lucratif.** 2555-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Acheveurs. On demande de suite un bon acheveur ancre. — S'adresser chez M. Léon JeanFavre, rue du Vieux-Cimetière 7. 2542-1

Doreur. On demande un jeune homme ou jeune fille honnête comme APPRENTI doreur sous bonnes conditions. — S'adresser chez Mme Kohl, ruelle du Repos 9, maison Schreiner. 2504-1

Adoucisseur. On demande un bon adoucisseur au lapidaire et une fille bien au courant dans un atelier de dorage. 2507-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Polisseuse. On demande une polisseuse de boîtes or. Transmission. 2521-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Polisseuse. **On demande une polisseuse de boîtes or, sachant bien son métier. Très fort gage à une personne sérieuse et stable. Ouvrage suivi. Transmission.** 2595-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Tapissier sachant faire le meuble riche est demandé de suite. 2522-1
SALLE des VENTES, rue Jaquet-Droz 13.
Achat, Vente, Echange. — Téléphone.

On demande de suite des servantes, jeunes filles pour aider au ménage, sommelières pour le dehors. S'ad. à M. Kaufmann, rue des Granges 11.
A la même adresse, on offre une demoiselle comme ouvrière lingère et un garçon d'office. 2545-1

On demande des cuisinières, des servantes, des jeunes filles pour aider au ménage et des apprenties.
S'adr. au Bureau de placement de confiance, rue de la Promenade 10, au rez-de-chaussée. 2515-1

Logement. Pour cas imprévu, à louer un beau petit logement de 2 pièces, cuisine et dépendances. Eau et gaz installé. — S'adresser à M. Fritz Jeanneret, rue de la Serre 81, au premier étage. 2525-1

Renan. A remettre, de suite ou pour le 23 avril, à des personnes tranquilles et solvables, un **pignon** de deux chambres et un rez-de-chaussée d'une chambre, le tout avec cuisine, eau sur l'évier et dépendances. — S'adresser à M. Mathey-Hummel, à **Renan.** 2511-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité. — S'adr. rue de la Ronde 19, au 1er étage. 2534-1

Chambre. A louer dans une maison d'ordre, à un monsieur travaillant dehors, une belle chambre meublée. — S'adresser rue de l'Est 16, au premier étage, à gauche. 2530-1

Chambre. A louer de suite une belle grande chambre à deux fenêtres, exposée au soleil, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue du Progrès 15, au 1er étage. 2500-1

Chambre indépendante, non meublée ou meublée, à louer de suite, avec part à la cuisine si on le désire.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 2513-1

Chambre. Une jolie chambre meublée à louer à un monsieur travaillant dehors. Inutile de se présenter si l'on n'est pas de toute moralité. — S'adr. rue de la **Paix 77,** au 2me étage, à droite. 2505-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à un monsieur ou personne de moralité. — S'adr. rue de la Paix 77, au 3me étage, à droite. 2536-1

Chambre. A louer à un monsieur de toute moralité, une jolie chambre très bien meublée, indépendante et exposée au soleil. — S'adresser rue Numa Droz 23, au 1er étage. 1961-1

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante et au soleil, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue du Progrès 67, au 1er étage. 2528-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, située près de la Poste, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser, de midi à 2 heures, rue de la Serre 39, au 3me étage. 2529-1

On demande à louer pour le 23 avril un **logement** de 4 à 5 pièces dont une à 3 fenêtres pour atelier. — S'adr. sous **A. B. 2548,** au bureau de l'Impartial. 2548-1

Jeune homme tranquille et solvable demande à louer une **chambre** si possible avec **pension** dans bonne famille. — Adresser offres sous **N. N. 2518,** au bureau de l'Impartial. 2518-1

On demande à louer de suite un **chambre** non meublée; payement assuré. — S'adr. par écrit sous **H. D. 2541,** au bureau de l'Impartial. 2541-1

A vendre un beau **burin-fixe.** 2549-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

BRASSERIE LAUBSCHER
12, rue de la Serre 12.

SAMEDI et DIMANCHE
à 8 ½ h. du soir 2772-1

CONCERT
organisé par la
Société Fédérale de Gymnastique
ANCIENNE SECTION
au profit de la
Caisse de Secours des Gymnastes blessés

Duos, Chansonnettes comiques très variées

H-717-C **La Commission.**

Brasserie du Boulevard

Dimanche 3 Mars 1901
à 3 h. après midi

BAL BAL

Dès 7 ½ heures, SOUPER.

2794-1 Se recommande, **Arnold Widmer.**

VOYAGEUR

Une personne capable dans le métier demande à entrer en relations directes comme voyageur avec une maison de vins et liqueurs. Clientèle assurée. — S'adresser sous chiffres **A. H. 2797** au bureau de l'Impartial. 2797-3

POISSONS

Reçu un beau choix de **poissons frais, Marée. Volailles. Tripes cuites. — Fromage. — Légumes frais.** 2780-3

Se recommande, L. MISEREZ.
rue de la **Serre 61.**

GLACES

A remettre de suite un **Posage de Glaces de montres** existant depuis plusieurs années à La Chaux-de-Fonds. — S'adresser par lettres sous chiffres **L. D. 2801** au bureau de l'Impartial. 2801-4

Remonteur. Un bon remonteur hors de la localité entreprendrait des démontages et remontages, petites et grandes pièces, ancre et cylindre. Ouvrage très fidèle. — Adresser les offres sous initiales **L. M.** Poste restante, **Locle.** 2722-3

Finisseuse. Une bonne ouvrière finisseuse de boîtes or demande place de suite. — S'adresser chez Mme Dubois-Jacot, rue Fritz Courvoisier 29. 2792-3

Repasseuse en linge. Une bonne ouvrière repasseuse en linge cherche une place de suite. — S'adr. rue du Puits 20, au 1er étage. 2719-3

Paillonneuse et **perceuse,** munie de très bons certificats, demande place de suite. — S'adresser par écrit chez Mme Margot, aux **Geneveys-sur-Coffrane.** 2793-3

Une jeune fille de toute moralité ayant déjà servi cherche place de femme de chambre ou demoiselle de magasin. — S'adresser chez Mme Jeanneret, rue Léopold Robert 82, au pignon. 2782-3

Journalière. Une personne se recommande pour des journées de lavage et écurage. — S'adr. rue du Doubs 113, au pignon, à gauche. 2723-3

Jeune homme 19 ans, parlant français et allemand cherche place comme **volontaire** dans commerce. — Ecrire sous **A. B. 17,** Poste Restante. 2799-3

Un homme **de toute moralité fort et robuste, se recommande pour faire des heures ou des journées pour n'importe quels travaux. — S'adresser rue de la Serre 85, au 2me étage.** 2750-3

Jeune homme connaissant les deux langues, la sténographie allemande et les trois genres de tenue de livres, cherche place. Peut fournir de bonnes références. — S'adresser par écrit, sous initiales **B. P. 2654** au bureau de l'Impartial. 2654-2

Raquettes. Une bonne poseuse de clefs de raquettes, faites à la main et automatiques, se recommande. Ouvrage prompt et soigné. 2666-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Apprenti. On désire placer un jeune garçon comme apprenti **tailleur.** — S'adresser chez M. Æschlimann, doreur, rue du Temple Allemand 85. 2622-2

Une demoiselle cherche place dans magasin ou bureau de la localité. Connaissance des deux langues et du commerce. Bons certificats à disposition. 2672-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Repasseuse en linge. Une bonne ouvrière repasseuse en linge cherche une place de suite.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 2610-2

Femme de chambre. Une jeune fille cherche place comme femme de chambre ou pour tout faire dans un petit ménage; de préférence dans un canton allemand afin de se perfectionner dans la langue. 2618-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. Une personne de toute moralité cherche place comme commissionnaire. — S'adresser au Café de Tempérance, place Neuve 12. 2624-2

Manœuvre. Homme marié, muni de bons certificats, cherche place de suite comme homme de peine ou manœuvre.— S'adresser à M. Margot, **aux** Geneveys-sur-Coffrane. 2652-2

Comptable. On demande, pour le 1er mai, un comptable actif et au courant de la fabrication d'horlogerie. Moralité et capacités exigées. Place stable. — S'adresser par écrit sous chiffres **H. 2749** au bureau de l'Impartial.

Graveurs sur argent, ouvriers seraient occupés régulièrement à domicile. — S'adr. à M. Paul Jeanrichard, à **Renan.** 2721-3

Graveurs. On demande deux ouvriers graveurs sachant finir et faire le millefeuille, plus un bon **guillocheur** pour faire des heures. — S'adresser à l'atelier Schneider, rue Léopold Robert 88. 2798-3
A la même adresse, à vendre une grosse de **bagues** de 12 à 15 lignes. 2798-3

Quantièmes. On demande de suite un bon poseur de quantièmes; à défaut, on prendrait un jeune homme ayant fait les emboîtages et repassages pour le mettre au courant. — S'adresser chez M. Alfred Robert, rue du Doubs 157. 2724-3

Boîtier. Bon **tourneur** sur machine Revolver ou à coulisse, régulier au travail, trouverait place avantageuse dans bonne fabrique de boîtes or.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 2804-3

Emboîteur. On demande de suite un bon ouvrier emboîteur; place stable. 2790-3
Sadresser au bureau de l'Impartial.

Régleuse. On demande une régleuse connaissant le genre Roskopf; à défaut, on la mettrait au courant. Entrée le 15 mars. — S'adr. par écrit sous **L. A. 2730,** au bureau de l'Impartial. 2730-6

Doreur. On demande de suite un bon ouvrier doreur. — S'adr. à M. C. Bornoz, **Fleurier.** 2741-6

Sertissages. On sortirait des sertissages moyennes à de bons ouvriers. 2771-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Polisseurs. On demande plusieurs polisseurs, **aviveuses** et **finisseuses,** ainsi que des **laveuses** de boîtes métal. — S'adr. chez M. Adolphe Schlup fils, doreur, à **Soleure.** 2742-4

Polisseuse de **cuvettes** métal. — On demande une bonne ouvrière, à défaut, une **assujettie** de toute moralité. — S'adresser rue du Doubs 23. 2755-3

Jeunes garçons. On demande des jeunes garçons pour une bonne partie de l'horlogerie. Rétribution immédiate. — S'adresser Fabrique d'assortiments J.-Arnold Calame, rue de la Promenade 19. 2781-3

Dame ou demoiselle ayant bonne écriture courante est demandée pour travaux de bureau. 2784-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. Dans un commerce de denrées coloniales, on demande de suite un jeune homme de bonne conduite et de toute moralité comme commissionnaire. 2751-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Tailleuse. On demande de suite une personne de toute moralité, comme ouvrière tailleuse; pension et logement fournis. — S'adr. à Mme Sandoz, tailleuse, rue du Marché-Neuf 5, **Bienne.** 2769-3

Apprenti pivoteur. — On demande comme apprenti un jeune garçon, libéré des écoles. Il serait logé et nourri chez son patron. — S'adresser chez M. Linder, pivoteur, **Petit Chézard** (Val-de-Ruz). 2734-3

Servante. On demande de suite une bonne servante pour un petit ménage de deux personnes; gage, **20 fr.** — S'adresser chez M. Georges Dubois, rue Alexis-Marie Piaget 31, au deuxième étage. 2732-3

On demande de suite des servantes sachant cuire, sommelières, femmes de chambre, jeunes filles pour aider au ménage. — On offre des garçons pour magasin et une demoiselle comme ouvrière lingère. — S'adr. à M. Kaufmann rue des Granges 11. 2802 3

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante, à un ou deux messieurs tranquilles et travaillant dehors. — S'adresser rue Numa Droz 2a, au 3me étage, à gauche. 2642-2

Chambre. Une ou deux personnes de toute moralité et travaillant **dehors trouveraient** chambre **confortablement** meublée, avec **pension** bourgeoise si on le désire. Situation près du Collège de l'Abeille, 2650-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer une belle grande chambre meublée. — S'adresser rue Numa Droz 124, au rez-de-chaussée, à droite. 2629-2

Chambre. A louer une grande chambre **à 2 fenêtres,** non meublée. — **S'adr. rue de la Ronde 22,** au 2me étage. 2718-3

Pour St-Georges 1901 **rue Léop.-Robert 58, 1er étage,** 4 pièces, **875 fr.** — Etude Eug. WILLE & Dr Léon ROBERT, avocats, même maison. 2720-7

Appartement. A louer pour mai, à des personnes tranquilles et sans enfants, un petit appartement d'une chambre avec alcôve, cuisine et dépendances, situé au soleil. — S'adresser rue de l'Etoile 3, au 1er étage. 2783-3

Appartement. A louer pour cas imprévu et pour le 23 avril 1901, un bel appartement de 2 chambres et dépendances, bien exposé au soleil. — S'adr. chez M. Ed. Reichenbach, rue de la Serre 73. 2770-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre bien meublée au soleil et indépendante, à un monsieur travaillant dehors ou à un voyageur. Prix, **30 fr.** — Ecrire sous **P. P, 60,** Poste restante. 2793-3

Chambre. A remettre à un monsieur de toute moralité, solvable et travaillant dehors, une belle chambre meublée et exposée au soleil. — S'adresser rue du Parc 74, au 2me étage, à droite, 2800-3

Chambre. A louer une chambre meublée, à une ou deux personnes de toute moralité. — S'adresser rue de la Serre 63, au 1er étage, à gauche. 2796-3

Chambre. A louer une chambre meublée, à un monsieur de moralité et travaillant dehors. — S'adr. rue du Puits 5, au 1er étage, à droite. 2779-3

Pour cas imprévu 2 dames de toute moralité et solvables demandent à louer un **appartement** de 2 pièces, exposé au soleil, pour St-Georges 1901. 2744-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à louer de suite ou pour St-Georges 1901, un **logement** de 3 pièces. — Adresser les offres Case Postale **226.** 2759-3

On demande à louer **de suite** un **appartement** de 2 ou 3 pièces et cuisine pour un petit ménage d'ordre. Paiement assuré,
S'ad. au bureau de l'Impartial. 2785-3

Deux dames d'un certain âge demandent à louer si possible pour St-Georges, **deux chambres** et cuisine, dans maison d'ordre. — Adresser offres Case **43.** 2803-3

On demande à louer pour Saint-Georges 1901 un LOGEMENT de 3 pièces, situé si possible dans le quartier de l'Ouest, pour un ménage solvable et de toute moralité.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 2634-2

Professeur donnant leçons chez lui cherche **CHAMBRE** très bien meublée, bien chauffée et exposée au soleil, dans maison de belle apparence et bien tenue. — Adresser offres sous **L. N. B. D.,** Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 2667-2

On demande à acheter d'occasion mais en bon état une **roue de montoir de boîtes** ou de polisseuse — S'adresser rue A.-M. Piaget 45, au 3me étage 2807-3

MEUBLES sont toujours achetés à de beaux prix et au comptant par M. JUNG, rue de la Charrière 19. 17379-11

On demande à acheter 4 à 500 **chopines fédérales.** — S'adresser Hôtel de la Croix d'Or, rue de la Balance 15. 2638-2

Futaille. **M. Neukomm fils, tonnelier** achète toute la **futaille française.**
Bureau rue de la Paix 39.
Atelier, rue de la Serre 40. 7630-223*

Aux fiancés. Vient d'arriver un grand choix de meubles en tous genres, garantis neufs et de première qualité, défiant toute concurrence, trois magnifiques salles à manger, depuis 385 à 700 fr., composées d'un buffet à 4 portes, 1 table Henri II, 6 chaises cannées dernier modèle, divan moquette valant 250 fr. pour 150 à 180 fr., canapés damas et reps, depuis 40 fr., commodes, lavabos en plusieurs genres, depuis 25 fr., lits entièrement neufs, tout complets, avec crin noir, depuis 125 à 350 fr., tables de nuit noyer, 13 fr., tables à coulisses, 4 allonges, de 45 à 110 fr., tableaux, glaces, dep. 3 à 80 fr., régulateurs. 2005-3
SALLE des VENTES, rue Jaquet-Droz 13.
Achat, Vente, Echange. — Téléphone.

A vendre 8 billons de **plateaux de frêne** sec. — S'adr. à M. Jean Baur, Sombaille 8. 2728-3

Violons **mandolines, guitares,** sont à vendre, à très bas prix. Bonne occasion. — S'adresser rue du Nord 61, au 3me étage. 2760-3

Amateurs **de belles occasions, profitez!** Deux jolis lits noyer poli (2 places), matelas crin animal, duvet et edredon, peu usagé, depuis **125 fr.** Un canapé peu usagé avec coussins (crin animal. 2806-3
SALLE des VENTES, rue Jaquet-Droz 13.
Achat, Vente, Echange. — Téléphone.

A vendre à bas prix un beau petit **chien fox-terrier.** — S'adr. rue Combe-Greurin 3. 2788-3

A vendre faute de place, des meubles soignés neufs, secrétaires, commodes, tables à ouvrage noyer poli et mat. — S'adresser rue Numa Droz 53, au rez-de-chaussée, à droite. 2716-2

A vendre une **mandoline** neuve, **45 fr.** avec le carton.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 2612-2

A vendre une machine à arrondir avec fraises, usagée mais encore en bon état. Prix, **20 fr.** — S'adresser à M. Blanc, rue du Doubs 149. 2646-2

A vendre faute de place une armoire à glace, deux tables de nuit Louis XV, une table ronde noyer et une dite en fer, le tout presque neuf. 2649-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre un corps de grands tiroirs pour provisions, des siphons grands et petits à 40 c. pièce et des bouteilles à vin à **4 fr.** le cent. — S'adresser rue des Granges 3. 2655-2

Chienne. A vendre une magnifique *chienne courante, 3 ans,* très forte lanceuse et bonne suiveuse; belle voix. — S'adresser chez M. E. Perret, rue du Manège 21. 2644-2

A vendre à très bas prix, des meubles neufs, lits complets depuis 100 à 300 fr., secrétaires à fronton (135 fr.), 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit à fronton noyer poli et mat (250 fr.), lavabos avec glace à biseaux, noyer massif, empoignes nickel (160 et 130 fr.), canapés à coussins, canapés Hirsch recouverts velours frappé, chaises, tables de cuisines, potagers neufs (110 fr.), tables rondes et ovales, tableaux, glaces, lavabos à 5 tiroirs (65 fr.), commodes empoignes nickel (58 fr.) et plusieurs régulateurs depuis 15 fr., pendules neuchâteloises, etc. — S'adr. rue du Puits 8, au 1er étage. 2115-2

Perdu une **cuvette** or n° 6243, à nom F. Dalloz, etc. — La rapporter, contre bonne récompense, comptoir Ducommun-Aubert, rue Numa-Droz 145. 2745-3

Un commissionnaire a perdu à la rue du Versoix (angle de la rue des Terreaux) un **fond or** guilloché. — Prière de le rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 2735-3

Perdu dans les rues du village, un **portefeuille** contenant différents papiers. — Le rapporter, contre récompense, rue du Collège 7, au rez-de-chaussée. 2754-2

Perdu dans les rues du village un **acheveur.** La personne qui en a pris soin est priée de le ramener, mort ou vif. Signalement particulier : pas de dents, belle barbe, longueur 1m57, largeur 80 cm. Si cela ne suffit pas, c'est un bon **chanteur.** 2786-1

Perdu mercredi soir, soit dans le Temple National ou aux abords, une **jumelle de Théâtre.** — La rapporter, contre récompense, chez M. Arnold Weber, rue Léopold Robert 58. 2696-2

Perdu ou remis à faux, un petit **carton d'horlogerie** renfermant un mouvement portant le n° 119,442 ainsi que la carrure. — Prière de le rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 2613-1

Madame et Monsieur Fritz Kuenzi-Moosmann ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et bien aimé frère et beau-frère (H-738-C)

Monsieur Hans MOOSMANN

avocat, Greffier de la Cour d'assises du canton de Berne, décédé à BERNE, vendredi 1er mars, à l'âge de 31 ans, après une longue et pénible maladie. 2791-1

Adieu, ma chère épouse, adieu mes chers parents, je pars pour un monde meilleur en priant pour votre bonheur.

Il est au ciel et dans nos cœurs.

Madame Marie Guiot-Bourquin et son enfant, Madame et Monsieur Lucien Guiot-Benoit et leurs enfants, Madame et Monsieur Ali Brunner-Guiot et leurs enfants, Mademoiselle Fanny Guiot et son fiancé Monsieur Charles Houriet, Monsieur Charles Guiot et sa fiancée Mademoiselle Jeanne Rieser, Messieurs Léon et Victor Guiot, Madame veuve Louise Vuille, ainsi que les familles Guiot, Gruet, Benoit, en Amérique, Mauley et Vuillety font part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Paul-Fritz GUIOT

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, que Dieu a rappelé à Lui, le Samedi 2 courant, à 6 ½ heures du matin, à l'âge de 25 ans 2 mois, après une courte mais très pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 2 Mars 1901.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le **Lundi 4** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue Alexis-Marie-Piaget 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 2753-1

Messieurs les membres des sociétés suivantes :

Cercle Français et **Philanthropique Française, Syndicale** et **Mutuelle des Ouvriers Graveurs et Guillocheurs,** chant **La Pensée,** Gymnastique **l'Abeille,** secours **La Mutuelle** et **La Solidarité,** sont priés d'assister Lundi 4 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Paul Guiot,** leur collègue, et fils, frère et beau-frère MM. Lucien, Charles, Léon et Victor Guiot, et M. Ali Brunner, leurs collègues. 2752-1

MM. les membres de la Société de chant **La Pensée** sont priés d'assister dimanche 3 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Paul Guiot,** frère de MM. Charles et Victor Guiot, leurs collègues.
2777-1 **Le Comité.**

Les membres de la **Société française philanthropique et mutuelle** sont priés d'assister lundi 4 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Paul Guiot,** leur collègue.
2773-1 H-733-C **Le Comité.**

Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, Je vous soulagerai.
Matth. XI, 28.

Madame veuve Daniel-Henri Chatelain, Mesdemoiselles Bertha et Laure Chatelain, Monsieur et Madame Paul Chatelain et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Charles Chatelain et leurs enfants, à Francfort, Monsieur et Madame Bopp-Chatelain et leurs enfants, à Idar, Messieurs Georges, Léon et Henri Chatelain, Monsieur Jean-Pierre Kocher et sa famille, aux Verrières, les familles Chatelain, Junod, Janet et Jaccard ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et parent,

Monsieur Arthur CHATELAIN,

que Dieu a retiré à Lui, Vendredi, à 2 h. du matin, à l'âge de 40 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 2 Mars 1901.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 3** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : rue des Fleurs 18.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 2737-1

Messieurs les membres de la Société fédérale de gymnastique **l'Abeille** sont priés d'assister Dimanche 3 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Arthur Chatelain,** frère de MM. Léon et Georges Chatelain, membres honoraire et passif de la société. 2747-1

MM. les membres de la Société **La Libellule** sont priés d'assister dimanche 3 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Arthur Chatelain,** frère de M. Léon Chatelain.
2776-1 **Le Comité.**

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle votre Seigneur doi ivenir. *Math. XV, 13.*

Madame et Monsieur Daniel Hermann et leurs enfants, Monsieur et Madame Rheinhardt-Walser et leurs enfants, Monsieur et Madame Jacob Walser et leurs enfants, à Wiesen, Madame et Monsieur Bitterlin-Walser et leurs enfants, en Amérique, ainsi que les familles Von Arx, Walser, à Olten, Stauffer et Senstag, à La Chaux-de-Fonds, ont la douleur de vous faire part de la mort de

Monsieur Urs-Victor WALSER

leur cher père, beau-père, frère, grand-père, oncle et parent que Dieu a enlevé à leur affection aujourd'hui, dans sa 68me année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 28 février 1901.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 3** Mars, à **1** heure après midi.

Domicile mortuaire : rue des Terreaux n° 18.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 2707-1

Messieurs les membres du **Cercle Catholique national** et du **Chœur Mixte de l'Eglise Catholique Chrétienne** sont priés d'assister Dimanche 3 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Victor Walzer,** leur collègue.
2765-1 **Les Comités.**

Messieurs les membres de **La Schaffhousoise, La Fraternité, Cercle catholique ouvrier** et **Volksverein** sont priés d'assister dimanche 3 courant, à 1 heure de l'après-midi, au convoi funèbre de Monsieur **Urs-Victor Walser,** leur collègue. 2789-1

Contemplez mon bonheur et soyez-en joyeux.
Ah! que mon sort est beau, qu'il est digne d'envie,
Je passe par la mort au séjour de la vie
Et ne perds en mourant que la mortalité;
Suivez par les vœux de l'espoir et du zèle.
La mort nous désunit pour un temps limité,
Mais Dieu nous rejoindra dans la gloire éternelle.

Madame veuve Bertha Roulet-Steiner et ses enfants, Marcel, Albert et Nelly, Madame et Monsieur Jules Gafner-Roulet et leur enfant, Monsieur et Madame Frédéric Steiner-Von Kœnel, Madame et Monsieur Biéri-Stœckli-Steiner et leurs enfants, Mademoiselle Elisa Steiner, au canton de Berne, Madame et Monsieur Jacob Steiger-Steiner et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Gaschen-Steiner et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Madame et Monsieur Von Kœnel-Steiner et leurs enfants, Monsieur et Madame Frédéric Steiner et leurs enfants, Madame et Monsieur Ringgenberg-Steiner et leurs enfants, au canton de Berne, ainsi que les familles Roulet, Steiner, Von Kœnel, Nicolet-Roulet et Wenger, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, filleul, cousin et parent

Monsieur Fritz-Emile ROULET

que Dieu a rappelé à Lui, hier Vendredi à minuit, dans sa 37me année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 2 Mars 1901.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Lundi 4 courant,** à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Ruelle du Repos 7, (près du Collège de la Promenade.)

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 2524-1

MM. les membres de l'**Union syndicale des ouvriers Graveurs** et **Guillocheurs** sont priés d'assister lundi 4 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Emile Roulet,** leur collègue.
2778-1 **Le Comité.**

BANQUE FÉDÉRALE
(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 2 Mars 1901.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancable sur:

		Et.	Cours
France	Chèque Paris		100 17½
	Court et petits effets longs	3	100.47½
	2 mois } acc. françaises	3	100.17½
	3 mois } min. fr. 3000		100.25
Londres	Chèque min. L. 100		25 27
	Court et petits effets longs	4	25 25⅛
	2 mois } acc. anglaises	4	25 26
	3 mois } min. L. 100	4	25.26½
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort	4½	123.37½
	Court et petits effets longs	4½	123.37½
	2 mois } acc. allemandes	4½	123 52½
	3 mois } min. M. 3000	4½	123 62½
Italie	Chèque Gênes, Milan, Turin		94 95
	Court et petits effets longs	5	94 95
	2 mois, 4 chiffres	5	94 95
	3 mois, 4 chiffres	5	94 95
Belgique	*Chèque Bruxelles*	4	100.11⅛
	2 à 3 mois, trait. acc., fr. 3000	3½	100.15
	Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	4	100.11¼
Amsterd. Rotterd.	Chèque et court	3½	209 05
	2 à 3 mois, trait. acc., Fl. 3000	3½	209 05
	Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	4	209 05
Vienne..	Chèque et court	4½	105.—
	Petits effets longs	4½	105.—
	2 à 3 mois, 4 chiffres	4½	105.—
New-York	chèque	—	5 17
Suisse..	Jusqu'à 4 mois	4½	

Billets de banque français	100.16¼
» » allemands	123.37½
» » russes	2.64
» » autrichiens	104.90
» » anglais	25 26
» » italiens	94 90
Napoléons d'or	100.15
Souverains anglais	25 22
Pièces de 20 mark	24.67½

Manège
de La Chaux-de-Fonds

La Société du Manège de La Chaux-de-Fonds demande comme **tenancier-directeur du Manège** un **écuyer capable et sérieux,** qui prendrait l'entreprise à bail à partir du **23 avril 1902.** Logement confortable. Ecuries pour 14 chevaux.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Jacob Streiff,** rue de l'Hôtel-de-Ville 7, à **La Chaux-de-Fonds,** lequel recevra les offres écrites. Bonnes références exigées. H 686 c 2589-5

ALLEMAND

Une famille habitant **Zollikofen** prendrait quelques **jeunes garçons** pour apprendre l'allemand. Ils pourraient fréquenter les classes secondaires de Munchenbuchsee où celles de Berne qui se trouve à 10 minutes de chemin de fer. Admirable situation. Prix modique. — S'adresser pour renseignements à M. **Jules-Auguste Dubois,** président des Prud'hommes, Hôtel Judiciaire, ou rue Numa Droz 10. 2442-4

Institution évangélique de
Jeunes Gens
NEUVEVILLE près Neuchâtel.

Etablissement d'éducation à base chrétienne. Enseignement littéraire et scientifique, programme des écoles secondaires et progymnases. Préparation aux carrières libérales, commerciales et industrielles. Surveillance constante, affectueuse et ferme. — Demander renseignements, prospectus et références au Directeur

2476-8 J. CHOPARD, pasteur.

HORLOGERIE Garantie

Vente au détail
de 15716-141*
Montres égrenées
en tous genres
! Prix avantageux !
P. BAILLOD-PERRET
Rue Léopold-Robert 58
LA CHAUX-DE-FONDS

Quand un artiste a essayé un 2362-2
Piano Passard
Modèle nouveau genre, il n'en veut plus d'autre. Aussi la fabrique de Morges, ne pouvant plus suffire à livrer tous ceux qu'on lui demande se voit obligée d'agrandir et de transformer ses ateliers et magasins.

Afin de faire place nette, pour ne pas entraver la marche des travaux, **elle liquide actuellement avec un rabais considérable tous les**

pianos des meilleures marques

connues qu'elle a en magasin.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit donc s'adresser de suite, pour tous renseignements, au **Comptoir général d'Instruments de musique, à Morges.** H 1933 L

AIGUILLES

On demande pour aiguilles de montres un bon 2288-8
mécanicien
connaissant à fond l'outillage pour aiguilles, ainsi qu'une **découpeuse.** Places stables. **Bons gages.** Références exigées.— Ecrire à la Fabrique d'aiguilles **L. Gomme,** rue Pasteur 8, à **Besançon** (France).

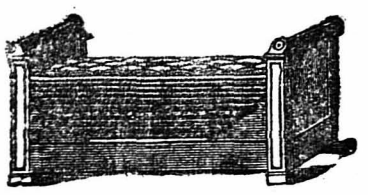

Magasin de Meubles
A l'Industrie Nationale
27 - Rue Daniel JeanRichard - 27
Ouverture le **25 Février.** 2478-7

Evangelisations-Versammlungen
werden abgehalten, vom 3. bis 8. März, jeden Abend von 8 1/2 Uhr an, in der Kapelle (rue du Progrès 36), unter gütiger Mitwirkung des Hrn. Prediger H. Bösch aus Bülach.
Jedermann ist hiezu freundlich eingeladen. 2590-1

COUVERTS
Petite et Grande Orfèvrerie
Beau choix
ORFÈVRERIE AMÉRICAINE
E. SCHWEINGRUBER-WIDMER, succ. de Mme DUCOMMUN-LESCHOT
Hôtel de la BANQUE FÉDÉRALE
48, Rue LÉOPOLD ROBERT 48.
BIJOUTERIE or, arg., plaq. l'AIGLON, Broches, Bretelles Epingles, etc.

Hôtel-Pension de la Côte
AUVERNIER
Tous les jours: H-4742-N 12577-30
Palées -- Palées
Grande terrasse. Belle vue sur le lac et les Alpes.
Repas de Noces et de Sociétés
Se recommande, - TÉLÉPHONE - **Siegenthaler.**

Demandez échantillon gratis du
VIN
de raisins secs
A 28 Fr. les 100 litres franco
Oscar Roggen, fabrique de vin, Morat
Succès croissant depuis 12 ans. — Analysé par les chimistes. Beaucoup de lettres de recommandation. 954-28

BANQUE FEDERALE (S. A.)
CAPITAL FR. 25,000,000

Le Comptoir de **La Chaux-de-Fonds** recommande son **Trésor (Safe-Deposit),** se trouvant dans la **chambre d'acier,** établie en sous-sol de son nouvel Hôtel et qui offre toutes les sécurités désirables pour la garde de valeurs, documents, bijoux, *argenterie, etc.*

Le tarif de location des coffrets est fixé comme suit : 16222-80

	Dimension des Coffrets			Prix de location			
	Hauteur	Largeur	profondeur	1 mois	3 mois	6 mois	un an
	mètre	mètre	mètre	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Modèle 1	0.16	0.35	0.45	5 —	10 —	15 —	20 —
» 2	0.22	0.35	0.45	6 —	12 —	20 —	25 —
» 3	0.40	0.35	0.45	10 —	20 —	25 —	35 —

Des cabines spéciales sont à disposition pour la manutention des objets ou titres déposés et assurent au déposant une discrétion absolue.

Le trésor est ouvert tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

La Banque continue à recevoir tous Titres en dépôt pour leur administration.

La Direction.

Hausen's Casseler Hafer-Cacao
Les enfants prospèrent splendidement!
Zà 2258 G 9

Chésaux à vendre
Situation d'avenir, en face de la Gare. — **Facilités de paiement.**
S'adresser à M. **E. Schaltenbrand,** *architecte, rue Alexis-Marie Piaget 81.* 1902-50

Occasion favorable!
Dans le quartier Ouest et dans une belle situation à proximité de la gare, on construirait à **convenance** plusieurs **maisons** de bons rapports. Facilités de paiement et prix avantageux. — S'adresser à M. **Henri Clivio,** entrepreneur, rue de la Paix 79, **Chaux-de-Fonds.** 1813-16

Articles mortuaires
Couronnes en fer
Couronnes en perles
Bouquets artificiels. Palmes
Mousseline
Gants pour fossoyeurs
Brassards
Rubans
Chapeaux et capotes de deuil
Crêpes anglais. Voiles
Voilettes. — Bijouterie deuil
Choix immense
AU GRAND BAZAR
du 14983-209
Panier Fleuri

Médecin-Oculiste
Dr BOREL
reçoit à **La Chaux-de-Fonds,** rue du Grenier **7,** maison Nüsslé (entrée par derrière), le Mardi matin, de 9 1/2 à 12 1/2 heures.

au Locle, Hôtel du Jura, Mardi, de 2 à 5 heures;

à Neuchâtel, rue du Musée 2, tous les jours de 3 à 5 heures, sauf Mardi et *Dimanche.* 2440-51

AU 2625-308
BAZAR NEUCHATELOIS
Cotons au complet
Coton à tricoter.
Coton à broder.
Coton à crocheter.
Coton crème pr ouvrages.
Tabliers de ménage.
Tabliers pour enfants.
Tabliers fantaisie.
Tabliers pr travaux manuels
Modes -- Corsets

MASSEUSE
La soussignée se recommande à MM. les Médecins et aux Dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession.

Masseuse approuvée par le Dr prof. **Niehans,** de Berne. 2912-5

Mme Wasserfallen
rue Numa Droz 2

MONTRES

égrenées
tous genres
PRIX RÉDUITS
BEAU CHOIX
F.-Arnold DROZ
rue Jaquet Droz 39
La Chaux-de-Fonds

Graveur de poinçons
pour paillons de toutes les formes désirées, pour cadrans et fonds émail, cartouches flinqués pour cadrans à bosses, jeux de chiffres arabes et romains, ciselés et unis. Coupe et trempe garantis. Travail soigné. 2446-2
Jean Beyeler.
75, Rue du Parc, 75.

Plus d'Hernie!
2000 Francs de récompense
à celui qui, en se servant de mon 15260-28
BANDAGE sans ressort
ne guérirait pas complètement de ses maux de hernies. **Méfiez-vous des contrefaçons.** — Sur demande, **Envoi franco et gratis d'une brochure par le** o-8600-B
Dr Reimanns, Case postale **2889 Bâle** Ap.

BRASSERIE du CARDINAL
Place de l'Hôtel-de-Ville.
Tous les lundis soir dès 7 1/2 h.
Souper aux tripes
Tous les jours
Saucisses de Francfort avec Merrettig
Choucroute garnie
MACARONIS aux TOMATES
sur commande
Excellente bière brune et blonde
de la brasserie de la Comète
TÉLÉPHONE 12302-24* TÉLÉPHONE Se recommande.

Hôtel de la Croix-d'Or
15, rue de la Balance 15.
Tous les SAMEDIS soir
à 7 1/2 heures,
Souper aux tripes
419-16* Se recommande, **le tenancier.**

HOTEL DE LA BALANCE
Tous les SAMEDIS soir
dès 7 1/2 heures,
TRIPES
15234-32* Se recommande, **Jean Knuttl.**

Café Montagnard
rue Léopold Robert 8.
Tous les Samedis
à 8 h. du soir.
Souper aux tripes
Prix: **1 fr. 50** avec vin.
2711-1 Se recommande.

Hôtel du Lion-D'Or
Tous les SAMEDIS soir dès 7 1/2 heures
TRIPES
Se recommande, H. Immler-Lieber.
15235-32*

Café de la Place
Tous les jours
Choucroute garnie
SAUCISSES DE FRANCFORT
17411-8* Se recommande, **R. Brugger.**

BRASSERIE CENTRALE
2, Rue Léopold Robert 2.
— Tous les SAMEDIS soir —
à 8 heures, 17103-10
TRIPES
Se recommande, **Arthur Frésard.**

Restaurant du VALANVRON
Dimanche 3 Mars 1901
à 8 h. du soir
TRIPES ◆ TRIPES
suivi de
Soirée Familière
Musique PFUND & Cie.
2660-1 Se recommande, **J. Barben.**

Hôtel de la Gare
Tous les SAMEDIS soir
dès 7 1/2 heures, 130-40
TRIPES
Modes de Caen et Neuchâteloise
Se recommande,
Le nouveau tenancier, **Charles Koherl.**

GRANDE
Brasserie du Square
Tous les MARDIS soir,
Dès 7 1/2 heures, 16023-46*
TRIPES
Se recommande, **Le Tenancier.**

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Direction : R. RAFFIT

Dimanche 3 Mars
Bureaux, 1 ½ h. Rideau, 2 heures

MATINÉE
Dernière représentation de
Guillaume - Tell
Grand Opéra en 4 actes de ROSSINI.

Bureau, 7 ¾ h. Rideau, 8 ½ h.
LE SOIR
MANON
Grand Opéra en 6 actes.
Musique de MASSENET.

PRIX DES PLACES
Balcons, 4 fr. ». — Premières, 3 fr. 50. — Fauteuils d'orchestre, 3 fr. — Parterre 2 fr. — Secondes, 1 fr. 50. — Troisièmes, 1 franc. 2763-1

Billets à l'avance au magasin de tabacs C. BOURGEOIS, bâtiment du Casino.

Pour plus de détails, voir les affiches et programmes.

LA SCÈNE publie en Supplément les couplets de Guillaume-Tell. En vente à la Librairie A. Courvoisier et le soir à l'entrée du Théâtre. — Prix, **10 c.**

Conférences - Tournée
du
Dr Alexandre Favre
Prof. agr.
Député au Grand Conseil

III. Causerie, **Lundi 4 Mars, CERNIER,** restaurant Métroz. — **La Tuberculose, la Vaccination.**

IV. Causerie, **Jeudi 7 Mars, LES PONTS,** Salle de Justice. — La Tuberculose, la diphtérie.

V. Causerie, **Lundi 11 Mars, LE LOCLE,** Cercle des Travailleurs. — La Tuberculose. — **La rage et l'Institut Pasteur.**

VI. Causerie, **Jeudi 14 Mars, CHÉZARD - SAINT - MARTIN,** Salle de Commune. — **La Diphtérie, la Poste.**

VII. Causerie, **Lundi 18 Mars, FLEURIER.** — La **Tuberculose,** la **Gangrène,** le **Tétanos.** 2657-2

Société fédérale de Gymnastique
SECTION D'HOMMES
Lundi 4 Mars 1901
à 8 ½ h. du soir
Assemblée
au local (Brasserie MULLER).

Ordre du jour :
Grande Course dans les ALPES

Tous les sociétaires sont instamment priés d'y assister.
2701-2 (H-706-C) **Le Comité.**

ANCIEN
Restaurant Robert-Studler
Boulevard de la Capitaine.

— Dimanche 3 Mars 1901 —
dès 3 h. après midi
GRANDE
SOIRÉE DANSANTE

— BONNE MUSIQUE —

Excellentes Consommations.

Belle grande Salle à la disposition des familles et sociétés.

2708-1 Se recommande.

CAFE SCHNEITER
rue de l'Hôtel-de-Ville 67.

DIMANCHE 3MARS
dès 3 h. après-midi,
BAL BAL
2710-1 Se recommande.

GRANDE
BRASSERIE DU GAZ
23, RUE du COLLÈGE 23.

JEU de QUILLES Allemand
JEU de BOULES

SAUCISSES de FRANCFORT avec Meerrettig

Harengs marinés. Ochsenmaulsalat.

ESCARGOTS
Se recommande, 13278-12
Le tenancier, **David Ritter fils.**

On demande à acheter d'occasion un **fourneau de fer,** de moyenne grandeur. — S'adr. rue de l'Etoile 3, au premier étage, à gauche. 2477

BRASSERIE DU GLOBE
45, rue de la Serre 45. 2691-1

Samedi 2, Dimanche 3 et Lundi 4 Mars,
à 8 h. précises du soir
Grand Concert
ARTISTIQUE
donné par la Troupe du Chansonnier
NICOLO ANSALDI
Trois Dames Deux Messieurs
avec le concours de
Miss ZILY, excentrique allemande

VENDREDI et DIMANCHE
dès 2 heures.
MATINÉE
ENTREE LIBRE

Alliance ● Evangélique
RÉUNION MENSUELLE
Dimanche 3 Mars, à 8 heures du soir, à la **Salle de la CROIX-BLEUE.** — M. le
Pasteur BERTRAND, de Paris,
y donnera une conférence sur **les Progrès de l'Evangile en France.** La collecte est destinée à la Société évangélique de France. H-677-C 2588-1

Avis aux Fabricants
On demande des Catalogues et Conditions pour Horlogerie courante. — S'adr. Case postale 38. 2664-1

Leçons d'accordéon. Qui se chargerait de donner des leçons d'accordéon sur un accordéon chromatique Amez-Droz, 35 touches, 56 basses.— S'adresser à M. Paul Prêtre, Réplattes sur Le Locle. 2682-2

Bonne occasion
Pour se procurer des beaux
RÉGULATEURS
à bon marché
magnifiques cabinets, timbres agréables et bonne marche garantie. 2410-2
BEAU CHOIX
Prix de 26 à 23 fr.
S'adresser rue des **Fleurs** n° **20,** au rez-de-chaussse.

ON DEMANDE
DE SUITE des ouvriers pour toutes les parties de la montre : H- -X
Ebauches, Sertissages, Remontages, Achevages.
Travail bien rétribué. Engagements de durée. 2699-2
Fabrique A. LUGRIN, ORIENT
(Vallée de Joux).

Remonteur
Une fabrique du dehors demande pour surveiller un atelier un jeune remonteur ou horloger expérimenté. **ABSTINENT** de préférence. — Offres sous **M. B. 2681,** au bureau de l'Impartial. 2681-2

La Fabrique de boîtes de montres
P. FRAINIER & SES FILS
à MORTEAU
demande un ouvrier connaissant les machines automatiques à refrotter ou un bon mécanicien qui serait mis au courant. 2673-4

F.-Arnold DROZ
La Chaux-de-Fonds
Jaquet-Droz 39
MONTRES GARANTIES
Or, Argent, Acier et Métal
Détail 60-88

Pochettes de Montres
Mme Altermatt avise son honorable clientèle que dès ce jour, elle a remis sa **fabrication de sachets molletonnés** pour montres à Mlle **Cartier,** rue de **l'Est 6,** qu'elle tient particulièrement à recommander à MM. les fabricants, étant sûre que par un travail prompt et consciencieux, elle parviendra à les satisfaire pour les commandes qu'ils voudront bien lui réserver.
2611-2 **Vve X. Altermatt.**

Restaurant des Armes-Réunies
GRANDE SALLE

Dimanche 3 Mars 1901
dès 2 ½ h. après midi,
Grand Concert
donné par le
Zither-Club L'EDEN
Direction **Jules Beyeler**
avec le bienveillant concours de
M. Ch. JACOT, baryton

PROGRAMME
1re PARTIE
1. **Volksklänge,** marche (orchestre). W. Böck. 2757-2
2. **Sur les ondes,** valse (orchestre) arr. par A. Bielfeld.
3. **Départ pour les Alpes,** fantaisie, solo de zither (Mlle A. C.) C. Fittig.
4. **Des Alpes au Jura,** chant (M. Ch. J.) avec accomp. de piano (Mlle E. S.) Ch. Romieux.
5. **Campanella,** fantaisie (Orchestre). J. Nöroth.

2me PARTIE
6. **Amors Grüss,** valse de concert (orch.) J. Hauser.
7. **La chanson du Désaley,** chant (Ch. J.) avec accomp. de piano (Mlle E. S.) P. Chaulaux.
8. **Rigoletto,** fantaisie sur l'opéra. duo pour mandolines (J. B. et A. M.) avec accomp. de piano (Mlle E. S.) Verdi.
9. **Blumenlied** (orchestre). C. Lange.
10. **Durch die Partnacklamane** (orchestre). J. Rixner.
11. **LES LOCATAIRES DE Mlle LÉNA,** comédie en 1 acte.

ENTRÉE : **50 cent.**

Cercle Phylotechnique
53, RUE du PROGRÈS 53.

Samedi 2 et Dimanche 3 Mars
à 8 h. du soir, 2670-1

Grand *au*
Match *Loto*

(Jeu des 48 Cartes).

Volailles, Pains de sucre, Mont-D'Or, Pains de sucre, etc., etc.

L. GIRARD
24, rue Fritz Courvoisier, 24
Excellent VIN ROUGE
à **40** et **50** cent. le litre
VIN BLANC NOUVEAU
Liqueurs
Vermouth de Turin, 1re qualité
COGNAC, RHUM
Eau de Cerises, Gentiane, etc.
Beau Miel coulé du pays, garanti pur
Grand choix de **Cafés**
Servettes. — Fromage de la Sagne
BEURRE 2659-8
Salami de Milan

BRASSERIE
MÉTROPOLE
Samedi, Dimanche et **Lundi**
dès 8 h. du soir
GRAND CONCERT
donné par les
JAMBERT'S
Tous les Vendredis soir
Dès 7½ heures,
TRIPES - TRIPES
Dimanche, à 10½ h., CONCERT APÉRITIF
donné par
l'Orchestre du Théâtre
Dès 2 heures, MATINÉE
Entrée libre. Entrée libre.
Se recommande, 1818-16*
Charles-A. Girardet.

VENTE
en faveur des
MISSIONS
Les personnes qui s'intéressent à cette œuvre sont informées que la vente aura lieu le **Mercredi 13 Mars.** dès 10 h. du matin, rue **Fritz Courvoisier 17,** au rez-de-chaussée.

Table spéciale pour les enfants
Café de midi et demi à 2 h.
Chocolat et **Thé** à 4 h.
Buffet toute la journée

Mardi soir, 12 Mars, à partir de 7½ h., il y aura **exposition** des objets, et buffet. — Entrée 20 centimes.

Les ouvrages, ainsi que les dons en nature ou en argent, seront reçus avec reconnaissance par les dames du Comité, dont les noms suivent : 2438-2
Mmes Borel-Girard, au Presbytère.
Doutrebande, pasteur, Cure 9.
Dessert, pasteur, rue du Progrès 19.
Delachaux-Tissot, rue du Nord 69.
Farny-Merz, rue de la Balance 10A.
Gander, rue du Nord 79.
Gindrat-Delachaux, Léop.-Robert 72.
Mlle Louise Girard, Promenade 5.
Mme Humbert-Brandt, rue de la Paix 27.
Mlle Berthe Jeanneret, F.-Courvoisier 17.
Mme Krebs-Kaufmann, rue du Marché 8.
Mlle Elisa Lamazure, Hôtel-de-Ville 9.
Mmes Paul Monnier, passage du Centre 4.
Nicolet-Calame, rue du Parc 43.
J.-U. Parel, rue du Progrès 26.
Mlle Louise Robert, rue de l'Industrie 1.
Mmes Schœnholzer, rue du Nord 61.
Schœnf-Courvoisier, rue du Parc 30.
Stammelbach, rue de la Chapelle 17.
Soguel, présidente, Mont-Brillant 7.

Maison à vendre
à Morges (Vaud)
A vendre, de gré à gré et à de favorables conditions, une villa de rapport, belle situation, de construction récente. 2789-3
S'adresser à MM. Manera & Caldara, entrepreneurs, à **Morges.**

SAMEDI 2 MARS, Ouverture d'une
Laiterie - Fromagerie - Epicerie
RUE DE LA PAIX 72
Tous les matins et soirs, **Chaud-Lait** à **18** c. le litre
BEURRE FRAIS, à **75** c. les 250 grammes.
Fromage gras JURA, depuis **55** cent. le demi-kilo.
FROMAGE MAIGRE salé, à **40** c. id.
Tous les jours, **Crème fraîche**
13573-100 *Se recommande,* **F. SCHMIDIGER-FLUCKIGER.**

Pour parents !
M. **Gottfr. LANZ,** pasteur protestant et inspecteur des écoles primaires et secondaires, à **Lüsslingen, près Soleure,** recevrait en pension **6** ou **8** jeunes filles de **14** à **18** ans, pour apprendre la langue allemande. Prix modérés. Vie de famille. Soins dévoués et consciencieux. **Demander le prospectus.** — Pour références s'adresser à MM. **J. Walter,** professeur à Soleure ; **J. Divorne,** directeur de l'Asile des vieillards, au Petit-Saconnex ; M. le **Dr Jentzer,** professeur, à Genève ; **E. Ruffy,** ancien conseiller fédéral, à Berne ; **Hartmann,** directeur des Travaux publics, à Neuchâtel. O-340-N 2656-3

La Boulangerie Viennoise
14 a, Rue Léopold Robert 14 a,
se recommande au public pour son ainsi que pour le **GLUTEN pour diabétiques.** **Seigle Russe** noir,
Tous les jours frais.
2643-2

Boucherie - Charcuterie
EMILE ARNOUX
TÉLÉPHONE **17, RUE DU PARC, 17** TÉLÉPHONE
Viande de BŒUF première qualité à **70, 60** et **50** c. le demi kilo 2692-2
VEAU à 60 et 65 c. le demi-kilo.
Spécialité de Jambons et Jamboneaux, à prix réduits
Beau choix de Saucisses de 60 ct. à 1 fr. 20 le demi-kilo. Beau choix de LAPINS
Graisse de bœuf à 35 cent. le demi kilo

Grande Brasserie du SQUARE
vis-à-vis de la Gare.

Samedi Dimanche et Lundi
à 8 h. du soir,
GRAND CONCERT
VOCAL & INSTRUMENTAL
Danses - Tarentelles - Napolitaines
donné par la Troupe **Napolitaine**
D'AMBROSIO
(8 personnes en costume national).

DIMANCHE, à 10 ½ h. du matin,
CONCERT APÉRITIF
Dès 2 heures, MATINÉE
— ENTRÉE LIBRE — 7267-3

Brasserie du GAZ
RUE DU COLLÈGE 23.

Pour la première fois à Chaux-de-Fonds !
SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI
à 8 h. du soir,
Grande REPRÉSENTATION
du 2743-2
Théâtre Guignol Suisse
Répétoire de famille, Comédies, Opérettes, Pièces comiques et morales, etc.

DIMANCHE, dès 2 heures,
Grande Matinée
ENTREE LIBRE
Se recommande, **David Ritter.**

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS
CONFÉRENCE PUBLIQUE
le **Mardi 5 Mars 1901,** à 8 ½ heures du soir, à l'Amphithéâtre : 2727-2
A la Clusette, avec cartes, profil et projections lumineuses, par M. Ch. PERRIN, rédacteur.

J.-E. BEAUJON
Cave, 9, rue Neuve 9
Paniers assortis
de
VINS FINS

11979-28

Une fabrique d'horlogerie
demande de suite
un chef mécanicien
et un 2688-1
faiseur d'étampes
Offres sous S. S. 2688 au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs
La FABRIQUE LOUIS BRANDT & FRÈRE, à BIENNE, engagerait de bons remonteurs d'échappement ancre fixe après dorure. Travail suivi et rémunérateur. — Adresser offres et références directement. 2748-6

Secrets américains
Qui entreprendrait régulièrement par semaine quelques grosses de secrets ? On donnerait avantages aussi à qui voudrait travailler à la fabrique où le travail est suivi et bien rémunéré.
2738-3 **Fabrique Les Bois.**

Pension pour jeunes garçons
Une famille prendrait deux jeunes garçons en pension pour apprendre la langue allemande. Bonnes écoles secondaires. — S'adr. à Mme Spycher, négociante, **Langnau** (Berne). 2740-3